



Association Départementale pour la Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte de la Somme

Rapport d'activités 2022



1 chemin des vignes
80000 AMIENS
www.adsea80.org

Rapport d'activité 2022

Préambule

Florian LIRZIN Directeur Général

Bien que l'ADSEA80 ait reconstitué sa Gouvernance (conseil d'Administration, bureau et présidence), l'administrateur judiciaire a été reconduit en juillet 2022 pour une durée de 6 mois par le tribunal judiciaire d'Amiens. La prolongation de sa mission avait principalement pour objet d'effectuer le recrutement d'un Directeur Général et de vérifier que l'association était suffisamment structurée pour reprendre totalement le contrôle de ses activités en 2023.

Le Directeur Général a été nommé en novembre 2022 et l'administrateur judiciaire a cessé sa mission comme prévu le 3 janvier 2023.

Au-delà des questions liées à la mission de l'administrateur judiciaire et au bon rétablissement des organes de décision et de pilotage associatif, l'année 2022 a été marquée par des difficultés importantes dans le pilotage du Pôle Enfance et Autonomie. Ces difficultés ont amené l'administrateur judiciaire et la gouvernance à réinterroger le modèle de direction du pôle, et fin 2022, le choix est fait de supprimer le poste de directrice adjointe du pôle et de créer 3 postes de directeurs multi sites. La mise en place de ces postes de directeur adjoint au plus près des établissements devant permettre un pilotage plus efficient des établissements et des réponses plus rapides aux différentes problématiques rencontrées. Dans le même temps, l'ensemble des établissements accueillants des enfants et adultes en situation de handicap seront regroupés au sein d'un même pôle appelé « Pôle Autonomie ».

Sur le Pôle Enfance et Famille, la tendance observée au FEP ces dernières années sur l'évolution des publics est désormais confirmée et nous observons que 70% des enfants accueillis sont reconnus dans le champ du handicap, entraînant la nécessaire adaptation de notre accompagnement aux besoins spécifiques de ces enfants.

Plus globalement, l'ADSEA80, comme l'ensemble des acteurs du secteur social et médico-social a également été impactée en 2022 par des difficultés de recrutement de personnel, un sentiment d'iniquité de la part des professionnels lié à l'attribution de la prime Laforcade uniquement à certaines catégories professionnelles ainsi que par une forte inflation limitant les marges de manœuvres budgétaires des chefs d'établissement.

Pourtant malgré ce contexte difficile, le dynamisme de l'ADSEA80 et l'engagement de l'ensemble des équipes et administrateurs au bénéfice des enfants et adultes accompagnés n'a pas été entamé. De nombreux projets ont pu démarrer comme le projet de déménagement du CER, la réécriture de projets d'établissements ou de services (Claire Joie/Péronne/Sessad de Dury). De nombreux projets culturels, sportifs en lien avec des partenaires du territoire (fédérations sportives, associations locales, établissements scolaires, etc...) ainsi qu'une multitude de moments conviviaux, de séjours, ont pu se concrétiser et cela sur l'ensemble des établissements de l'association.



Rapport d'activité 2022

En résumé, regarder cette année écoulée, c'est voir la complexité de l'environnement qui nous impacte nécessairement mais aussi la richesse du personnel qui constitue nos équipes. C'est regarder, sans complexe ce que nous sommes, nos forces, nos faiblesses et le chemin que nous devons parcourir pour consolider notre organisation tout en l'adaptant à l'environnement dans lequel nous évoluons ainsi qu'aux besoins des personnes accompagnées.

Pour nous aider dans ces évolutions nécessaires, le nouveau projet associatif qui sera finalisé en fin d'année sera notre feuille de route, et je sais pouvoir compter sur tous les professionnels de l'ADSEA80 pour qu'ensemble nous puissions faire vivre ce projet au bénéfice des enfants et adultes accompagnés dans nos établissements et services.

PÔLE ENFANCE ET FAMILLES

Le Pôle Enfance et Familles, secteur de la Protection de l'Enfance est constitué de 3 établissements :

- Le Foyer Educatif Picard
- Le Dispositif Mineur Non Accompagné
- Le Centre Educatif Renforcé

a- Contexte d'intervention du Pôle Enfance et Familles

Riches de ses trois établissements et d'un service sur le champ de la protection de l'enfance, le Pôle Enfance et Familles conforte son accompagnement dans un tissu social urbain.

Partenaire indispensable du conseil départemental et de la protection judiciaire de la jeunesse, les établissements du PEF répondent aux besoins du territoire.

L'expertise de l'association et des professionnels qui la composent en fait un acteur incontournable dans le département de la Somme.

b- Les faits marquants du pôle

A la suite de plusieurs contrôles du département en 2022, ainsi qu'au droit d'alerte des salariés d'une des unités et au non financement d'un poste supplémentaire de chef de service, il a été nécessaire de repenser l'organisation à travers un projet ayant pour objectif de :

- 1) Garantir un accompagnement sécurisé et adapté à chaque enfant ou jeune pris en charge
- 2) Avoir des équipes impliquées, en responsabilité et autonomes
- 3) Assurer un principe de continuité de service à tous les niveaux : Educatif/Clinique/Direction/administratif
- 4) Instaurer une transversalité sur l'ensemble des postes pour favoriser la continuité de parcours des jeunes

Des groupes de travail ont réfléchi ensemble, sur un mode participatif aux besoins des enfants et des adolescents, à l'équilibre des équipes, à la mise en place d'une plateforme pluridisciplinaire (accueil de jour), aux fiches de postes.

Un véritable travail de concertation, de consultation et de co-construction a été engagé avec l'ensemble des salariés.

Deux séminaires sont venus conclure chacune des étapes de réflexion.

Une belle dynamique est enclenchée.

Le travail engagé viendra nourrir ce que sera demain « l'identité spécifique » du Pôle Enfance et Familles au sein de l'ADSEA 80.

Rapport d'activité 2022

c- Enjeux et perspectives 2023 pour le PEF

- Projet d'organisation du PEF initié en août 2022 à finaliser. L'objectif étant d'écrire le projet du PEF.
- Revisiter l'organigramme du FEP pour l'adapter aux besoins des enfants et adolescents
- Apporter les mesures correctives signalées dans les rapports suite aux différents contrôles, en lien avec la contractualisation du CPOM 2024-2028.
- Mettre en place une organisation permettant de répondre aux exigences d'amélioration continue de la qualité en créant un poste de référent qualité projet et mettre en place des coordinateurs de parcours pour les unités des grands adolescents : accroître le nombre d'éducateurs, obtenir un temps de psychologue supplémentaire sur le FEP, demande de temps supplémentaire d'agent technique pour les MNA.
- Proposer au département de nouvelles offres de service : PEAD, service de suite MNA et FEP, une cinquième unité, Réponse à l'appel à projet d'insertion socio-professionnel-FSE/ASE
- Finaliser le déménagement du CER dans de nouveaux locaux
- Penser la mobilité du personnel au sein du PEF
- Revisiter et réactualiser une fois par an les outils de la loi 2002-2 : Projet d'établissement, projet de service, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, DIPC, PPI
- Création du CVS (Conseil de la vie sociale)

PERENNISER :

- Le comité opérationnel mis en place pour suivre le projet d'organisation pour parler d'autres sujets,
- Multiplier les moments conviviaux et festifs pour le PEF (exemple de la fête au PEF qui a lieu tous les ans en fin d'année scolaire,
- Un plan de formation adapté aux besoins du public qui porte sur la montée en compétences des salariés : l'éthique, la bientraitance, la radicalisation, les mesures HACCP, les formations SSP auront la priorité, la laïcité, l'enfance délinquante
- Prévoir l'embaucher de contrats d'apprentissages : Former et fidéliser les futurs professionnels en protection de l'enfance,
- Porter une vigilance particulière sur les taux d'occupation. Lever les freins pour atteindre un taux d'occupation à 100% et au minimum le taux du CPOM.

Le Foyer Educatif Picard

Présentation



L'unité LA CHAUMIERE, 1 chemin des Vignes. Amiens



L'unité des LOUPIOTS, 1 chemin des Vignes Amiens

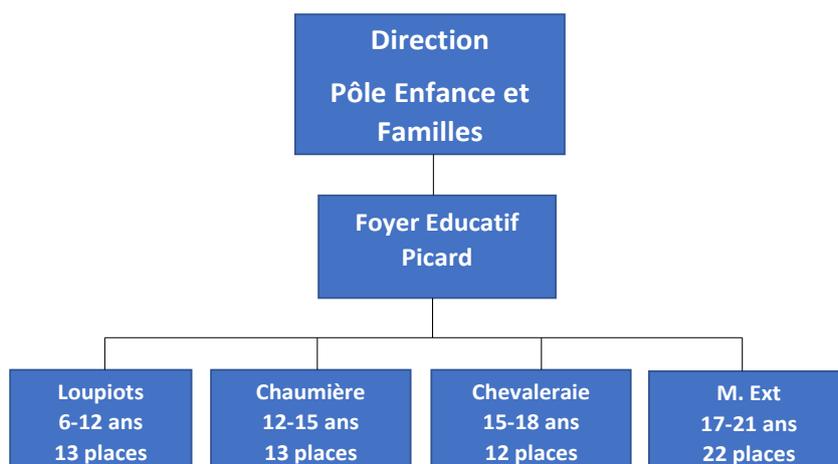
L'évolution des publics, la multiplication des enfants aux troubles associés nous obligent à repenser nos modes d'accompagnement. Il nous faut rééquilibrer en nombre de professionnels et en métier les équipes pour faire vivre la complémentarité. 70% des enfants admis sur les unités Loupiots et Chaumière ont une notification MDPH alors qu'il est en général de 30%. Des enfants sont sans activité de jour, déscolarisés en attente d'une inscription en établissement spécialisé.

Le projet d'organisation du PEF a permis de s'interroger et de repenser les modes d'accompagnement. La plateforme de jour permettra de proposer des activités en journées aux enfants.

Le Foyer Educatif picard
60 PLACES
6 à 21 ans
Carences affectives, éducatives, psychologiques, sociales
Troubles associés éventuels (trouble du comportement ; déficience intellectuelle, troubles de déficit de l'attention...)
Axes Prioritaires
Santé
Scolarité/Formation
Socialisation
Place Intrafamiliale
Sport/Culture

Rapport d'activité 2022

Services



Missions

- Le FEP a pour mission la prise en charge de jeunes âgés de 8 à 18 ans, voire 21 ans en cas de Contrat Jeune Majeur (CJM) dépendants de la protection de l'enfance. Cela 365 jours par an, jour et nuit.
- L'établissement veille au projet individuel du jeune qui constitue la principale vigilance de sa mission, bien que cette prise en charge soit répartie sur le mode de collectif.
- Les objectifs de l'accompagnement sont l'autonomie, la protection, la cohésion sociale, la citoyenneté, la prévention de l'exclusion et enfin le développement sanitaire, social et culturel.
- Fil rouge de ces objectifs, la promotion de la bientraitance est au cœur de l'accompagnement du jeune.

Ressources Humaines

Mouvement du personnel

Les sorties : 3 démissions

Les entrées : 3 recrutements en CDI et 4 renforts éducatifs pour situations complexes octroyés par le département (2/Loupiots, 1 Chevaleraie, 1 Maisons extérieures)

Rapport d'activité 2022

Taux d'absentéisme : 2471 jours / 2022 en hausse // à 2021 = 2343 (2 salariés en longue maladie toute l'année)

Les formations

Un plan de formation collectif à l'échelle de l'association est mis en place tous les ans : Missions éducatives en MECS, gestion de l'agressivité, les situations complexes

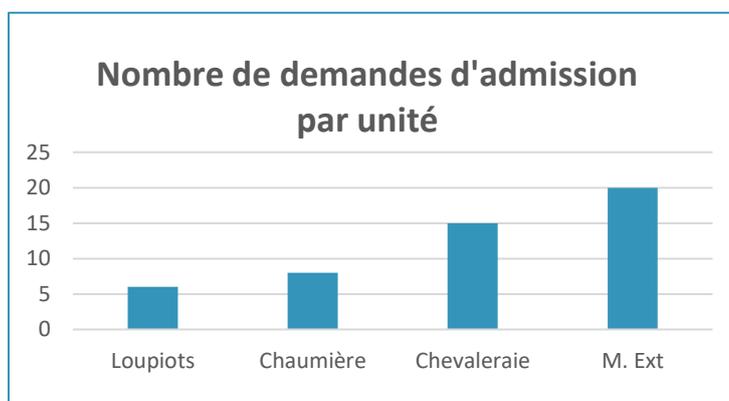
Des formations individuelles : Formation de ME, VAE ES et ME, certification chef de service.

Activité réalisée

a- Les demandes d'admission

49 demandes d'admission traitées sur l'année avec un pic en janvier, juillet et décembre

Unité	Nombre de demande
Loupiots	6
Chaumière	8
Chevaleraie	15
M. Ext	20
TO-TAL	49

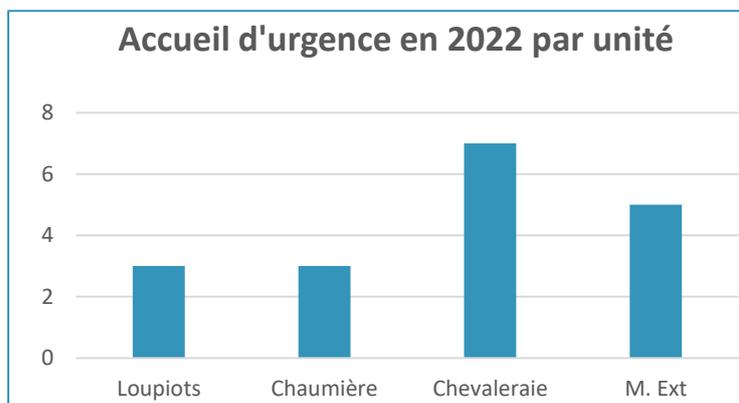


b- Les accueils d'urgence

18 accueils d'urgence sur l'année 2022. Une prédominance d'accueil des plus de 16 ans

Rapport d'activité 2022

Unité	Accueil
Loupiots	3
Chaumière	3
Chevaleraie	7
M. Ext	5



c- Les entrées et sorties sur l'année 2022

89 jeunes présents sur l'année 2022.

- 32 entrées dont 18 en urgence
- 31 sorties sur l'année 2022 (36%)

d- Effectif global sur l'année 2022

Pour les 3 unités collectives du FEP : Loupiots, Chaumière, Chevaleraie
Contrôle journées pour les Maisons Extérieures sur l'année 2022

Journées réalisées sur 2022			
	Journées réalisées	% de réalisation	Journées à 95 %
Loupiots/Chaumière/Chevaleraie	12819	92.42	13176
M. Ext	6147	76.55	7629
Journées réalisées (18966)	86,60%		
Objectif à réaliser (20842)	95%		

Comparitif avec les années précédentes :

- 2019 : 88,39% (Collectif : 97,03/Diffus : 70,31%)
- 2020 : 77,20% (Collectif : 89,69/Diffus : 55,63%)
- 2021 : 83,28% (Collectif : 91,33%/Diffus 69,36%)

Rapport d'activité 2022

Indicateurs

- Parc immobilier obsolète voire insalubre : rendu de logements
- Dégâts des eaux,
- Orientations de jeunes complexes et pas autonomes

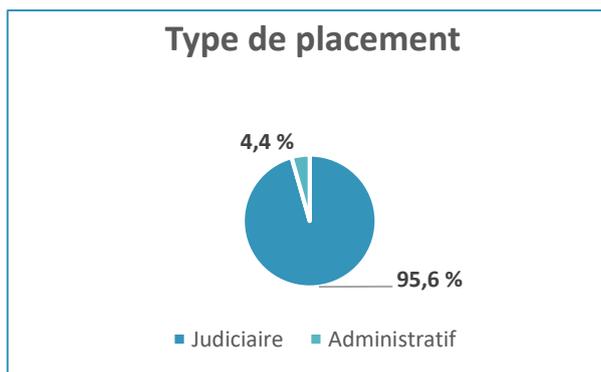
Préconisation : Changements de certains logements, Ouverture à la mixité, évaluation de l'admission plus fine en lien avec l'unité de la Chevaleraie.

e- Origine du public

➤ Type de placement

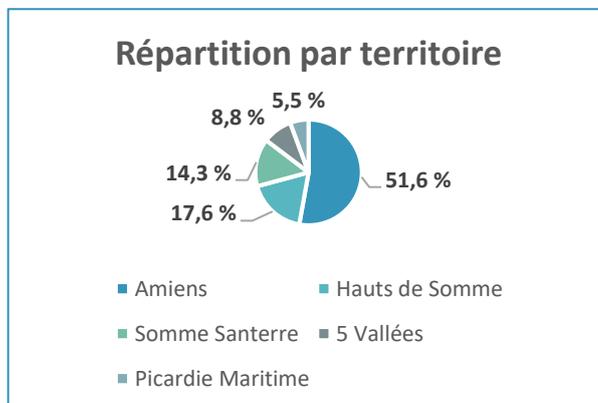
Des placements judiciaires ou administratifs peuvent être ordonnés.

Jeunes	Placement	Pourcentage
85	Judiciaire	95,6%
4	Administratif	4,4%



➤ Répartition par territoire

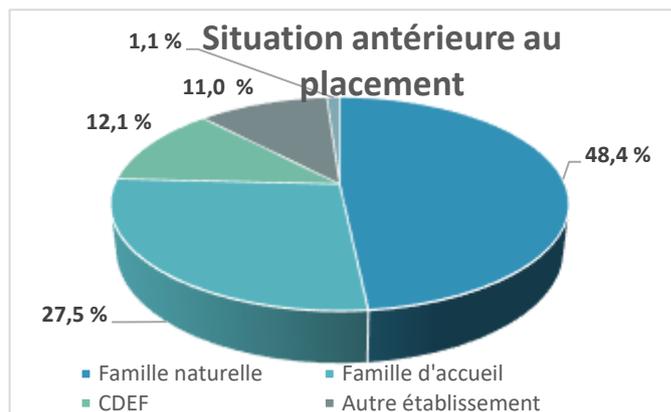
Nombre de jeunes	Territoire	Pourcentage
47	Amiens	51,6
16	Hauts de Somme	17,6
13	Somme Santerre	14,3
8	5 Vallées	8,8
5	Picardie Maritime	5,5



Rapport d'activité 2022

f- Provenance des enfants et adolescents

Nombre de jeunes	Provenance antérieure	Pourcentage
38	Famille naturelle	48,4
27	Famille d'accueil	27,5
16	CDEF	12,1
7	Autre établissement	11,0
1	MNA	1,1



Les faits marquants en 2022

- Déménagement du service des maisons extérieures rue Jules Lardière pour un vrai service de proximité
- Mise en place de la mixité sur le service des maisons extérieures
- Droit d'alerte chaumière suite à la difficulté de prise en charge d'un jeune
- Embauches importantes de CDD sur l'année
- Demande de renforts éducatifs au département pour 4 jeunes (3 aux Loupiots, 1 aux maisons extérieures)



L'unité de la Chevaleraie, 5 rue du Capitaine Nemo. Gisy

Rapport d'activité 2022

- Des conventions partenariales pour des activités : SOLAM, IME de Doullens, atelier bois, La Jules Verne, tri sélectif, AFEV, Equithérapie, Centre social de Rivery, Sortie sportive et culturelle 5places de foot par Mairie Amiens.) Les colos, les centres de loisirs
- La fête du PEF
- Les fêtes de Noël
- Les séjours sur les petites et grandes vacances scolaires
- Des travaux importants sur tous les groupes de vie



LE DISPOSITIF MNA

Présentation

La problématique des mineurs non-accompagnés a pris une ampleur croissante au cours des dernières années, dans un contexte global de crise migratoire qui touche l'Union européenne et n'épargne pas la France. Aujourd'hui, leur prise en charge constitue un défi majeur pour les pouvoirs publics et notamment pour le département de la Somme.

LE DISPOSITIF MNA
50 PLACES (4 mises à l'abri-46 continu)
15 à 18 ans
Jeunes étrangers sans lien familial sur le territoire français
Ont fui la misère d'un pays ou un pays en guerre
Axes Prioritaires
Administratif
Scolarité/Formation
Educatif/Logement
Santé

Service

Le dispositif MNA a une capacité de 46 places avec 4 places en mise à l'abri.

L'équipe est composée ainsi :

- 1 chef de service
- 8 éducateurs
- 1 enseignante
- 2,5 surveillants de nuit
- 1 juriste

Rapport d'activité 2022

- 0.5 ETP de psychologue
- 1 secrétaire

Missions

La mise à l'abri

- L'objectif du service de mise à l'abri est d'assurer auprès des jeunes MNA primo arrivants une protection immédiate 24h/24 et 365 jours par an.
- La mise à l'abri est donc avant tout un service de protection du jeune. La réponse à ses besoins primordiaux sera donc la priorité : logement, habillement, alimentation et soins médicaux.

La prise en charge continue

- Après la phase de mise à l'abri, lorsqu'il a obtenu son statut de Mineur Non Accompagné, le jeune pourra être orienté sur le service de prise en charge continue du dispositif. Cette démarche n'est pas systématique car elle tient compte d'une lecture nationale dont les clefs de répartition sont gérées par la cellule nationale MNA.

Ressources humaines

Les mouvements du personnel sur l'année 2022

- Démission enseignante FLE après un congé sabbatique
- Départ retraite.
- Démission 1 professionnel éducatif après un congés sabbatique
- Embauche en 1 CDI juriste (Le poste était vacant depuis 2019)

Activité réalisée

La prise en charge continue

- 68 jeunes exclusivement des garçons sont admis sur le dispositif. 44,5 jeunes en moyenne sur l'année, ce qui correspond à 96,2% de taux d'occupation /98%.
- Dont 24 entrées
- Dont 23 sorties

Rapport d'activité 2022

- 19 jeunes ont quitté le dispositif à leur majorité.
- 1 jeune réorienté sur un autre établissement dispositif MNA
- 3 jeunes en fugue de longue durée sont sortis avec une mainlevée.

Les mises à l'abri

- 95 jeunes accueillis sur le dispositif des mises à l'abri.
- Le total annuel s'élève à 619 journées.
- 16 jeunes accueillis sur notre dispositif de mise à l'abri sont restés de manière pérenne.
- La durée moyenne des mises à l'abri est de 6.5 nuits.

Les pays d'origine : Cette année nous avons accueillis 12 nationalités différentes : Afghanistan, Algérie, Angola, Bangladesh, Cameroun, Congo, Cote d'Ivoire, Guinée, Mali, Pakistan, Sénégal, Tunisie.

Les faits marquants en 2022

Événements réflexifs sur l'organisation du service.

➤ La fonction accueil :

- La fonction accueil a mis en évidence le besoin de mieux prendre en compte les jeunes accueillis, par une présence et un accompagnement plus structuré et coordonné avec les services de l'ASE.
- A ce titre un livret d'accueil conçu en 2019, lors de la création du service, a été revu et mis à jour dans le cadre du séminaire.
- A ce jour, la conception du DIPC en lien avec les référents MNA, a été revisité, et chaque nouvelle arrivée de jeunes, permet l'aménagement d'un temps systématique de travail avec le jeune et son référent éducatif afin d'établir la feuille de route sur la période de son placement.

➤ La prise en compte des besoins des jeunes MNA en fin de parcours :

Les jeunes suivis sont orientés dès la fin de leur 17^{ème} année vers le pôle insertion et autonomie, dans le cadre du Contrat Jeune Majeur. Certaines situations nécessitent un besoin de maintien sur l'établissement, permettant de continuer un travail éducatif cohérent.

➤ La prise en compte d'un besoin d'autonomie de gestion financière, dès lors que le Compte bancaire n'est pas encore établi. Cet outil de gestion, sous la forme d'une carte de retrait, permet au jeune de bénéficier d'un dispositif de retrait d'argent, jusqu' à hauteur de 300 €, afin d'éviter la manipulation de monnaie fiduciaire, avec tous les risques que cet usage comporte.

Le Centre Educatif Renforcé « Amiens Ressource »

Présentation



Le CER « Amiens Ressources » accueille et accompagne des mineurs de 16 à 18 ans, placés dans le cadre pénal cumulant des difficultés familiales et sociales, en échec scolaire et/ou déscolarisés et présentant souvent des troubles du comportement et des problèmes de santé importants, autour des addictions.

Le CER « Ressource » situé à Amiens accueille 6 garçons. La structure fonctionne sur deux sessions. Il est ouvert 300 jours dans l'année.

Un programme d'activités intensifs leur est proposé. Ces accueils viennent à créer une rupture dans les conditions de vie du mineur et à préparer les conditions de sa réinsertion.

LE CENTRE EDUCATIF RENFORCE
6 PLACES
16 à 18 ans
Jeunesse délinquante-Carences affectives, éducatives, psychologiques, sociales En voie de marginalisation, addictions
Troubles associés éventuels (trouble du comportement ; déficience intellectuelle)
Axes Prioritaires
Santé
Scolarité
Socialisation
Place Intrafamiliale
Sport/Culture

Rapport d'activité 2022

Missions

Les missions des Centres Éducatifs Renforcés sont énoncées dans la circulaire du 13 janvier 2000 qui indique :

« Les centres éducatifs renforcés ont vocation à prendre en charge, sur le fondement de l'ordonnance du 2 février 1945, des mineurs délinquants multirécidivistes en grande difficulté ou en voie de marginalisation ayant souvent derrière eux un passé institutionnel déjà lourd. Ils se caractérisent par des programmes d'activités intensifs pendant des sessions de trois à six mois selon les projets et un encadrement éducatif permanent. Ils visent à créer une rupture dans les conditions de vie du mineur et à préparer les conditions de sa réinsertion. »

Ressources humaines

Le CER Amiens « Ressource » accueille 6 garçons de 16 à 18 ans.

L'équipe est composée ainsi :

- 1 Cheffe de service
- 8 éducateurs
- 2 surveillants de nuit
- 0.5 ETP de psychologue
- 1 assistant administratif

Les mouvements du personnel

- Recrutement en CDI d'un éducateur sportif
- Un contrat d'apprentissage ME du 04/01/2021 est en CDI aujourd'hui
- Un professionnel ME bénéficie d'une mutation temporaire de 9 mois interne à l'ADSEA

La formation

- **2 Professionnels en VAE DEES**
- **1 Professionnel** : Formation « Les écrits professionnels en protection de l'enfance vus sous l'angle juridique ».

Rapport d'activité 2022

Activité réalisée

- Nombre de demandes : 78
- Nombre de préadmissions réalisées : 26
- Nombre de mineurs pris en charge : 19 OPP, et 17 accueillis au CER.
 - 9 arrivants de la région « Grand Nord »
 - 5 de la région parisienne
 - 2 de Seine Maritime
 - 1 de Seine et Marne
 - 1 de l'Oise
 - 1 de l'Aisne
- Taux d'occupation réel du CER : 81 %. (Taux prescrit par la PJJ : 90%)

Les faits marquants en 2022

- Contrôle d'évaluation sur la laïcité par le financeur la PJJ.
- Augmentation des arrêts maladie du professionnel éducatif,
- Mise à pied d'un salarié le 7 avril 2022,
- Enquête, droit d'Alerte CSSCT et CSE
- Entretiens avec tous les professionnels avec la direction et DRH/dynamique d'équipe
- Pour un personnel, changement d'établissement pour une période de 9 mois,
- Difficulté de recrutement de personnel en CDD,
- Accueil d'un CFA Moniteur Educateur pour 2 ans
- La cheffe de service en mission complémentaire sur un groupe du FEP

PÔLE AUTONOMIE : ETABLISSEMENTS ADULTES EN SITUATION DE HAN- DICAP

ESAT Les Ateliers du pôle Jules Verne

Présentation

L'ESAT les Ateliers du pôle Jules Verne est implanté sur la commune de Glisy en périphérie d'Amiens dans une zone industrielle et commerciale. Il est autorisé pour accompagner 68 travailleurs porteurs d'un handicap.

La création de cet établissement remonte à l'année 1983, il était alors implanté en zone rurale. Depuis 2013 Sa situation géographique offre des opportunités commerciales intéressantes pour l'établissement, notamment en espaces verts et à la blanchisserie et montre la volonté de l'ADSEA80 de favoriser l'inclusion des personnes handicapées par le travail en leur donnant l'opportunité d'être au cœur d'une zone d'activité dynamique. En ce sens L'ESAT doit maintenant se vivre comme partenaire des entreprises de la ZAC du pôle Jules VERNE et s'inscrire dans le tissu humain et économique qui l'entoure, tout en gardant une « éthique commerciale » respectueuse des droits et de la dignité des personnes qui y travaillent.



Missions

L'ESAT se donne pour principale mission de permettre aux usagers pris en charge de bénéficier d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social, de reconnaître leurs compétences et préserver leur dignité par le travail.

Rapport d'activité 2022

Ressources humaines

En 2022 :

- Arrivée de 2 Moniteurs d'Ateliers (2 ETP) au poste de moniteur polyvalent au 29/08/2022 et 01/09/2022.
- Départ de 2 Moniteurs d'Ateliers (2 ETP) au poste de moniteur polyvalent 31/05/2022 et 01/08/2022
- Départ de Monsieur LIRZIN au 31/10/2022 au poste de Directeur.
- Affectation d'1 ETS à mi-temps sur le poste de chargé d'insertion au 9/03/2021.

Activité réalisée

- Nombre de travailleurs handicapés (TH) en ETP : 74 pour un agrément de 68.
- Taux d'occupation : 73.84%
- TH à temps partiel : 27.02%
- Absentéisme TH : 9.54% maladie ; 2.73% C. Mat.+ C. Pat
- 4 admissions
- 4 Sorties (en milieu ordinaire - domicile)
- 569 heures de formation à destination des TH.
- Nombre de stagiaires : 36
- Personnes inscrites sur liste d'attente : 9
- Nombre de projet d'accompagnement réalisé : 65 soit 88 %.

Les faits marquants en 2022

L'année 2022 a été ponctuée par l'adaptation des mesures liées par la gestion de la crise Covid, ainsi que par le départ progressif de Monsieur LIRZIN, Directeur, sur un périmètre plus large de l'ADSEA 80.

Chiffre d'affaires activité commerciale : 651 620 € soit une hausse de 6.59% par rapport à 2021 dernière année de référence.

La blanchisserie a repris son activité au sein de l'atelier en mars 2022. La baisse du chiffre d'affaires a été contenue à -4.75% en 2021 à la suite à l'incendie de 2021. En 2022, le chiffre d'affaires était de 67 660 € soit un retour à l'équilibre en référence à l'année 2019 (70 553 €) - avant Covid.

Rapport d'activité 2022

Avancement des actions liées au projet d'établissement (2018-2022)

OBJECTIFS	Avancement
<p>Accompagner le vieillissement de la population et les départs en retraite</p>	<p>Les partenariats avec les structures d'hébergement ou d'accueil de jour fonctionnent bien, plusieurs projets pour des adultes vieillissants ont pu être menés (notamment avec le foyer de vie et accueil de jour de l'ADAPEI 80 à Villers Bretonneux).</p> <p>Le rapprochement de l'association Claire Joie disposant d'un foyer de vie et d'un SAJ permet de faciliter plus encore le parcours de vie des TH en fin de carrière avec des doubles orientations possible ESAT / SAJ.</p> <p>Une nouvelle équipe d'entretien des locaux a été créée avec l'objectif d'accompagner des TH ayant une plus grande fatigabilité.</p> <p>Un fichier recensant les TH de plus de 50 ans a été créé afin de tracer de manière synthétique les prises en charge spécifiques pour les TH vieillissants.</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de travailleurs de plus de 50 ans : 16 ➤ Préparation à la retraite : 3 ➤ % de travailleurs de plus de 50 ans à temps partiel : 8 soit 10.81% ➤ Nombre de travailleurs réorientés par la CDAPH et maintenus à l'ESAT : 0
<p>Développer l'autonomie et l'intégration dans la vie sociale</p>	<p>Heures de soutien :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Savoir de base • Code de la route • Nichoir, reconnaissance des végétaux • Entretien petite mécanique • Informatique • Marche • Sport en lien avec l'Ufolep <p>Démarrage du Projet EPOP (pair-aidance) en lien avec la communauté 360 et d'autres OG</p> <p>Travail avec les SAVS du territoire sur des projets de logements autonomes</p> <p>Participation de 5 TH au DuoDay en 2022</p>
<p>Continuer à développer la professionnalisation des travailleurs</p>	<p>Mise en place d'un chargé d'insertion à 50 % en 2022</p> <p>Une grille d'évaluation des compétences permettant de tracer les compétences professionnelles des TH a été mise en place pour la blanchisserie, la restauration et les espaces verts.</p> <p><u>Indicateurs :</u></p> <p>1 Professionnel a été formé au dispositif RAE ((Reconnaissance des Acquis de l'Expérience), organisé par le collectif « Différent et Compétent »</p> <p>Nombre d'heure de formation : 70h</p> <p>Nombre de TH mis à disposition d'entreprise en milieu ordinaire : 26</p> <p>Nombre d'intégration en milieu ordinaire : 3</p> <p>Nombre de RAE « Différent et Compétent » : 5</p>

Rapport d'activité 2022

OBJECTIFS	Avancement
	Stage en milieu ordinaire : 3
Adapter les moyens de prise en charge au regard du public accueilli	<p>La qualité du « réseau » entretenu par l'ESAT permet de travailler des projets de soin pour les TH de l'établissement présentant un handicap psychique.</p> <p><u>Indicateurs :</u> Nombre de personnes admises avec un handicap psychique ou trouble du psychisme : 56/74 soit 76 % Nbr de Th de l'ESAT suivis à l'extérieur de l'ESAT (psychiatres et psychologues privés / CMP hors autres ESMS) : 19</p>
Faciliter la communication et l'accessibilité des documents pour les travailleurs	<p>L'ESAT veille à adapter ses documents à la compréhension des TH ainsi en 2018 le livret d'accueil a été remis à jour en privilégiant le FALC. Chaque premier mercredi du mois, un temps d'expression nommé « forum » a lieu. Il est l'occasion de faire un point mensuel et les travailleurs peuvent poser leurs questions oralement ou de manière anonyme au travers d'une boîte à question mise à disposition.</p> <p><u>Indicateurs :</u> Nombre de documents rédigés en FALC : 2 (Livret d'accueil et plaquettes de présentation de l'ESAT).</p>
Mettre en place d'une politique de rémunération pour les travailleurs	Action non démarrée
Adapter l'organisation des ressources humaines en fonction des nouveaux besoins	<p>L'organigramme a évolué puisqu'il n'y a plus désormais de médecin généraliste dans la structure. Transformation du poste de secrétaire de direction en agent administratif principal. Passage de 2 à 1 éducateur sur l'atelier blanchisserie.</p> <p>Les économies ainsi réalisées ont permis la création d'un poste éducatif supplémentaire afin de faciliter le remplacement des éducateurs absents, ainsi que la création d'une 2^{ème} équipe d'entretien des locaux en 2019.</p> <p>Un poste de chargé d'insertion à 0,50 ETP et un moniteur principal en charge de la gestion des activités commerciales ont été créés en 2020.</p> <p>La formation des professionnels est un enjeu majeur pour l'ESAT. Pour cette raison, plusieurs formations ont été réalisées en 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EPOP : 35h 1 salarié - Conduite mini-pelle : 28h 2 salariés - La démarche HACCP et le PMS : 6h 1 salarié - Vérificateur échafaudage roulant : 12h 4 salariés - CIP : 17h30 1 salarié - Différent et compétent : 72h 1 salarié - Troubles psychiques et TSA : 21h 3 salariés - Psycho traumatismes et conduites addictives : 26h 2 salariés - Moniteur d'atelier en milieu de travail : 133h 1 salarié - SST Recyclage 35h 5 salariés
Mettre en place une stratégie commerciale	Création d'un poste de Moniteur principal en charge notamment du développement économique en 2020.

Rapport d'activité 2022

OBJECTIFS	Avancement
Obtenir une certification qualité pour les activités Commerciales de l'ESAT	A ce jour, cette action n'a pas encore été démarrée.
Adapter les locaux aux nouveaux enjeux de l'ESAT	Engagement de l'administrateur provisoire de créer un local afin de stocker le matériel d'espaces verts et d'entretien des locaux + extension des parkings et réaffectation des espaces de stockage actuels des espaces verts.

Enjeux et perspectives

Continuer de développer la transversalité entre les établissements de l'association et également dans le cadre de partenariats avec d'autres organismes gestionnaires (formalisation de conventions).

Préparer le passage en CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) en intégrant la réforme de la tarification (SERAPHIN-PH).

Démarrage du projet d'infrastructure, agrandissement du parking, création d'un bâtiment de stockage espaces verts et entretien des locaux, réaffectation des anciens locaux utilisés initialement pour les espaces verts.

Le 11 mai 2022 est parue la circulaire relative à la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail.

Le plan de transformation des ESAT comporte 3 axes :

- Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT
- Favoriser une dynamique de parcours pour les travailleurs, à l'intérieur de l'ESAT et aussi de l'ESAT vers le milieu ordinaire pour ceux dont c'est le projet
- Accompagner le développement de l'activité des ESAT pour favoriser la montée en compétences et l'employabilité des travailleurs.

Le projet d'établissement de l'ESAT est arrivé à son terme fin 2022. La réécriture du projet d'établissement sera une réflexion collaborative impliquant les travailleurs, les professionnels et le conseil d'administration, permettant une appropriation des préconisations et directives. Il s'agira en lien avec les 3 axes de décliner, dans le projet d'établissement, les adaptations à apporter à l'offre de service actuelle afin d'améliorer les conditions d'accompagnement des personnes en situation de handicap en veillant à intégrer les évolutions réglementaires préconisées. Ce projet devra s'articuler avec le projet associatif qui sera réécrit en 2023.

Rapport d'activité 2022

Axe 1 : Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT

- Favoriser l'accès des personnes à la formation professionnelle : Adhésion à un O.P.C.O. / Ouverture du C.P.F.
- Garantir le projet de la personne : Partie projet de vie P.I./ Informer sur les droits (F.A.L.C.) / Formation à l'autodétermination / Car-net parcours de compétences.
- Améliorer le droit d'expression :
- Election d'un délégué représentant les travailleurs sur des situations individuelles / Instance mixte salariés + personnes accompagnées : la qualité de vie au travail, hygiène et sécurité, évaluation des risques professionnels.
- Sécuriser les ressources financières :
- Prime PEPA / Complémentaire santé et prévoyance/ Simulateur ressources / Maintien RSDAE durant la période d'orientation.
- Reconnaître la personne comme sujet de droits :
- Ajuster au même titre que le droit du travail la récupération et le paiement majoré des dimanches et jours fériés/ Prise de congés exceptionnels.

Axe 2 : Favoriser une dynamique de parcours pour les travailleurs, à l'intérieur de l'ESAT et aussi de l'ESAT vers le milieu ordinaire pour ceux dont c'est le projet

- Favoriser une décision d'orientation éclairée qui est partagée entre acteurs et la personne :
- C.D.A.P.H. + concertation Cap Emploi, plateformes emploi accompagné / Durée des M.I.S.P.E. et P.M.S.M.P.
- Accompagnement du parcours dans un environnement décroïsonné :
- Evolution en ESAT, E.A., Entreprise ordinaire : cumul temps partiel ESAT + milieu ordinaire et droit allers-retours (convention d'appui) / PMSMP durée de 2 mois / Inscription Pôle Emploi.
- Assouplir le cadre de gestion de l'établissement :
- Annualiser le calcul de l'aide au poste : prise en compte de long arrêt maladie de certains travailleurs et faciliter la mise en œuvre de l'aide au retour.
- Repositionner la MAD (Mise A Disposition) comme levier pour l'inclusion professionnelle :
- Harmonisation des modalités de facturation.

Rapport d'activité 2022

Axe 3 : Accompagner le développement de l'activité des ESAT pour favoriser la montée en compétence et l'employabilité des travailleurs

- Travailler en partenariat avec les ATC (Autorités de Tarification et de Contrôle) afin de promouvoir le financement des coûts pour développer l'activité existante et créer de nouvelles activités.
- Politique d'achats responsables :
- Promouvoir l'offre de services de l'ESAT sur le territoire auprès du secteur privé et public.
- Développer et former de nouvelles compétences :
- Chargé d'insertion professionnelle et formation spécifique.
- Formaliser les partenariats en lien avec le milieu ordinaire :
- Convention d'appui quand sortie en milieu ordinaire puis relai plateforme emploi accompagnée, Pôle Emploi, Cap Emploi, mission locale, EA (Entreprise Adaptée).
- Formaliser l'approche qualité rendant compte de l'accompagnement des personnes
- Indicateurs qualités : tableau de bord des indicateurs tel que prévu à l'annexe 3 de la circulaire du 11 mai 2022.

La nécessaire évaluation des actions menées et les actions correctives tiendront compte de la commande inscrite dans la circulaire.

Afin de faciliter le suivi de l'activité des ESAT, il est demandé aux établissements de présenter au Directeur Général de l'A.R.S., au plus tard le 30 avril de chaque année, un état de la mise en œuvre de la politique en direction des travailleurs en situation de handicap qu'ils accompagnent.

L'article R.243-8 du C.A.S.F. est modifié :

Le rapport annuel d'activité prévu par cet article est remplacé par une grille de suivi coconstruite avec le secteur (Cf. Annexe 3), qui doit permettre de faire état de l'avancement des mesures prises pour :

- Favoriser une dynamique de parcours pour les travailleurs qu'ils accompagnent.
- Renforcer le pouvoir d'agir de ces personnes.
- Développer l'activité des ESAT

(L'année 2022 est considéré comme « année blanche » pour l'annexe 3).

Foyer de vie Claire joie

Présentation

Le foyer de vie « Claire Joie » est implanté en cœur de ville dans le quartier Saint Maurice à Amiens. Il constitue avec le Service d'Accueil de Jour situé sur le même site, ainsi qu'avec l'ESAT, « Les Ateliers du pôle Jules Verne » situé à Glisy, une partie du pôle « Autonomie » de l'ADSEA80.

Il est autorisé pour 29 places d'hébergement dont 1 place d'accueil temporaire.

Il accueille des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais suffisamment autonomes pour se livrer à des activités quotidiennes éducatives ou ludiques et en mesure de réaliser seuls les actes de la vie quotidienne.

Du fait des liens rapprochés avec les autres établissements de l'ADSEA 80 cet établissement s'inscrit pleinement dans la logique de parcours des personnes accueillies au sein de l'institution tout en restant ouvert aux autres partenaires du territoire, l'objectif étant de trouver l'établissement répondant le mieux aux besoins spécifiques des personnes accueillies.

Cet établissement créé en 1982 était initialement situé dans un quartier périphérique d'Amiens et a été réimplanté en centre-ville en 2017 afin de permettre aux résidents les plus autonomes de profiter seuls des infrastructures et services situés à proximité.

En ce sens, cette implantation répond parfaitement au souhait des pouvoirs publics « d'inclure » les personnes en situation de handicap dans la cité.

Principales missions

- Offrir une sécurité intérieure, psychique et affective aux résidents propres à favoriser leur épanouissement et leur autonomie.
- Maintenir, développer les capacités cognitives et physiques des résidents
- Favoriser le développement des relations sociales des résidents.
- Favoriser l'épanouissement de la personne dans leur vie intime et affective
- Favoriser l'exercice et le sens des responsabilités.
- Favoriser l'intégration dans le tissu social et le développement de la citoyenneté.
- Favoriser le maintien des liens familiaux lorsque souhaité par la personne accueillie.

Rapport d'activité 2022

Ressources humaines

- Le personnel :

Les 29 résidents sont accompagnés par :

- 1 Educateur spécialisé
- 2 Moniteurs éducateurs
- 10 Aides Médico-Psychologique / Accompagnant éducatif et social
- 2 Maîtresses de maison
- 5 Personnels de nuit.

En 2022 :

- Départ de 2 ES. 1 poste a été transformé en 1 poste d'AES
- 1 salariée AES en Congé maternité puis en Congé Parental d'Education pour 3 mois
- Départ d'un agent de service de nuit

- Les formations réalisées :

4 professionnels éducatifs ont suivi la formation en interne ADSEA « Gestion de l'agressivité et des violences », sur 6 jours.

9 professionnels + un membre du Conseil d'Administration de l'ADSEA80 sur le thème « Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap » -formation du CERHES – 2 jours en 2021 puis 1 journée en 2022.

- Les stagiaires accueillis au cours de l'année :

7 stagiaires AES (Accompagnant Educatif et Social) venant des centres de formation OFRE, 3 stagiaires ME (APRADIS), et 1 stagiaire ES (APRADIS).

1 stagiaire préparant un Master en Ingénierie des Politiques Sanitaires et Sociales) pour 6 mois.

Activité réalisée

- Nombre de personne accueillies sur l'année (accueil temporaire compris) : 37
- Taux d'occupation : 98.43%

Rapport d'activité 2022

- 3 Admissions provenant : 1 usager du SAJ de Flixecourt, 1 jeune adulte de l'IME/impro Ailly-Sur-Somme et une adulte qui vivait en autonomie.
- 4 Sorties : 1 adulte décédé en novembre 2022 ; 1 adulte vers un EPHAD ; 1 adulte vers une orientation en MAS et 1 départ pour un autre foyer de vie.
- Nombre de stagiaires accueillis pour valider une inscription sur la liste d'attente ou valider l'orientation : 6 sur différentes périodes d'une semaine à 15 jours. Représentant 61 jours.
- Nombre de jours d'accueil temporaire : 75 jours pour 6 adultes
- Nombre de stages réciproques : pour 4 adultes représentant 34 jours. Moments de répit.
- Personnes inscrites sur liste d'attente : 1 (avec orientation à jour) au 31 décembre 2022.

Faits marquants de l'année 2022

- Groupes de travail sur le projet d'établissement, co-animés par une stagiaire chargée de projet. (Effectuant un Master : en Ingénierie des Politiques Sanitaires et Sociales)
- Travail sur la liste d'attente avec la MDPH et sur l'appropriation du logiciel de suivi des orientations Via Trajectoire et sur 1 situation RAPT.
- Rencontre à l'initiative de la MDPH, qui est intervenue sur « l'évolution du public accueilli dans les prochaines années ». Il serait question d'accueillir notamment des usagers d'Impro non autonomes et des travailleurs d'ESAT vieillissants. Le projet d'établissement devra faire ressortir l'aspect non médicalisé de Claire Joie.
- Poursuite de l'intervention de Soins Service pour 1 résidente, en soutien à l'équipe.
- 3 CVS dans l'année (février, juin et octobre 2022).
- Moments festifs : Reprise des moments partagés avec le SAJ, lors de la journée au parc Astérix en juin, puis en juillet avec la fête de l'été autour d'un barbecue et d'une kermesse géante.

Vie de l'établissement

L'accompagnement à la vie quotidienne se veut être respectueux du rythme de chacun et adapté individuellement. Ainsi chaque résident a un projet personnalisé, revu chaque année.

- La mise en place d'un mini séjour a été reporté à des temps meilleurs. Cependant les séjours adaptés (via Alpha Picardie, Handiopale, ID Vacances) ont pu se dérouler normalement et permettre à 19 résidents d'y participer, sur des périodes allant d'1 à 3 semaines, suivant leur moyen financier.

Rapport d'activité 2022

- Les visites des familles/amis ont été facilitées sur le bâtiment « activités » dans une pièce spécifique, puis à nouveau sur le bâtiment hébergement.
- 3 projets de départ ont été préparés et travaillés vers 1 EHPAD de la Somme, 1 MAS et 1 autre foyer de vie.
- Principales sorties réalisées au cours de l'année, à la journée : Ferme du Souchinet , les sorties à la mer et la visite de l'asinerie du Marquenterre, les zoos d'Amiens et de Thoiry, le château de Chantilly, 1 parc d'attractions (Astérix), 1 journée à Paris avec balade en bateau mouches , des randonnées à la journée au Cap Gris Nez, des sorties cinéma , des après-midi bowling / laser game / patinoire, la foire de la Saint-Jean, pédalo au plan d'eau d'Ailly-sur Noye, du cirque, des sorties aux divers marchés de Noël d'Amiens et d'Arras, le chanteur Amir en soirée, ...
- Aménagement du jardin par l'ESAT (mise à niveau et pose de pelouse) pour constituer une zone de détente et une aire de jeux. Achat de mobiliers de jardin et de terrasse, ainsi que des jeux de plein air.

Service d'accueil de jour Claire Joie

Présentation

Le service d'accueil de jour « Claire Joie » est implanté en cœur de ville dans le quartier Saint Maurice à Amiens. Il est sur le même site que le foyer de vie et fait partie avec l'ESAT « Les ateliers du pôle Jules Verne » situé à Glisy, du pôle « Autonomie » de l'ADSEA80.

Il est autorisé pour 15 places.

Il accueille en journée des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais suffisamment autonomes pour se livrer à des activités quotidiennes éducatives ou ludiques et en mesure de réaliser seuls les actes de la vie quotidienne.

Du fait des liens rapprochés avec les autres établissements de l'ADSEA80, ce service s'inscrit pleinement dans la logique de parcours des personnes accueillies au sein de l'institution tout en restant ouvert aux autres partenaires du territoire, l'objectif étant de trouver l'accompagnement répondant le mieux aux besoins spécifiques des personnes accueillies.

Ce service, créé en 2000 en centre-ville, permet aux usagers de bénéficier de l'ensemble des infrastructures de la ville d'Amiens et répond parfaitement au souhait des pouvoirs publics « d'inclure » les personnes en situation de handicap dans la cité.

Principales Missions

Développer ou maintenir les acquis et l'autonomie des personnes accueillies et faciliter ou préserver leur intégration sociale.

Ils contribuent à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées.

Ressources humaines

- Le personnel : l'équipe est composée de 3 salariés : 1 Educateur Spécialisé et 2 Moniteurs Educateurs, dont 1 professionnel à 80% (pour congé parental d'éducation)
- Formations réalisées par les professionnels en 2022 :

Rapport d'activité 2022

1 professionnel a suivi une formation de 3 jours sur « La méthodologie des écrits professionnels » - formation interne ADSEA.

1 professionnel sur le thème « Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap » - formation du CERHES – 1 journée en 2022 (formation débutée en 2021).

1 professionnel a participé à 1 formation de 3 jours « Accompagner les personnes en situation de handicap dans la gestion du deuil » - formation IRTS

- Accueil de stagiaires professionnels (APRADIS) : 1 ES et 2 ME au cours de l'année pour une période chacune de 12 semaines. Ainsi qu'une stagiaire découverte des métiers du social, pour 15 jours.

Activité réalisée

- Nombre de personne accueillies sur l'année : 17
- Taux d'occupation : 101,19%
- 3 Admissions : 1 adulte à temps plein et 2 à temps partiel ; 2 provenant de l'ESAT de Glisy et 1 de l'IMPRO de Corbie
- 3 Sorties : 1 usager vers 1 ESAT, 1 usager en retour famille et 1 usager qui a changé de ville
- Au cours de l'année, le service a accueilli 12 stagiaires venant d'Impro, soit pour évaluer la pertinence de l'orientation sur un SAJ, soit pour valider une inscription sur la liste d'attente Claire Joie
- Personne inscrite sur liste d'attente : 1 (avec orientation à jour) au 31 décembre 2022.

Faits marquants de l'année 2022

La rencontre « famille » s'est tenue le 27 septembre 2022. Moment d'échanges entre les parents, les professionnels et la direction ; un bilan de l'activité passée est exposé ainsi que le programme d'activités et d'ateliers pour la rentrée à venir.

Rencontre à l'initiative de la MDPH, qui est intervenue sur l'évolution du public accueilli dans les prochaines années. Il serait question d'accueillir notamment des usagers d'Impro non autonomes et des travailleurs d'ESAT vieillissants. Le projet d'établissement devra faire ressortir l'aspect non médicalisé de Claire Joie

Travail sur les listes d'attente avec la MDPH et sur l'appropriation du logiciel de suivi des orientations Via Trajectoire (évolution du logiciel)

3 CVS dans l'année (mars, octobre et décembre).

Rapport d'activité 2022

Fête de l'été avec le foyer de vie : 1 journée récréative sur site : kermesse dans le jardin du foyer avec un barbecue et ambiance musicale.

Repas de fin d'année (13 décembre 2022) pour les usagers, avec ambiance musicale. Distribution de chocolats

Vie du service

- Tout au long de l'année, le respect des gestes barrières et le port du masque ont été respectés, au regard des pics ou non de covid. Peu à peu et pour la rentrée de septembre, la reprise s'est faite en organisant et en adaptant les modalités d'accompagnement pour chacune des activités sur le service et auprès des prestataires extérieurs.
- La Covid n'aura pas permis la mise en place d'un mini-séjour, les usagers ayant été fragilisés. Les professionnels se sont donc mobilisés pour proposer des sorties et diverses animations, en fonctions des mesures sanitaires.
- Les activités

Le planning d'activités et ateliers est établi de septembre à juin de l'année suivante. Durant les périodes de vacances scolaires, pour des raisons de fermeture de lieu en lien avec les partenaires extérieurs, l'équipe du SAJ propose des sorties à la journée sur différents thèmes.

A travers les activités/ateliers proposés, l'équipe cherche à stimuler l'ensemble des potentialités de la personne (corporelles, affectives, intellectuelles) favorisant ainsi l'épanouissement de celle-ci.

Les activités/ateliers tournent autour de 3 axes :

- Les activités d'ouverture vers l'extérieur (autour de la vie sociale et l'expression) : le théâtre (la compagnie « Issue de secours » à la maison du théâtre), la découverte des bibliothèques d'Amiens et l'emprunt de livres, la Ferme de Grace, les sorties culturelles (musées, expositions...), les sorties achats. 2 usagers vont en autonomie au centre Léo Lagrange (dessin et couture).
- Les activités corporelles/de maintien en forme et de détente : sport et santé (association profession sport et loisirs 80), Gym douce, piscine (espace Croixrault), marche lente, marche nordique, Snoezelen, Femina sport, les rencontres ARIES, le ping-pong (club Léo Lagrange), le jardin des Hortillons.
- Les activités culturelles, artistiques et de cognitions : jeux de société, découverte de la musique (son et instruments), atelier couture et activités manuelles, travail du bois, soutien scolaire, journal, modélage (à J. Tati).



Rapport d'activité 2022

Les différentes sorties durant les vacances scolaires : le zoo d'Amiens, le parc animalier de Saint Léger, le parc du Marquenterre, des après-midi bowling, visite de la ville de Saint Quentin et son musée des métiers, de Berck et son festival de cerfs- volants, visite d'une serre « le slown » avec une intervenante modelage, le potager des Princes à Chantilly, les marchés de Noël de la région (Amiens, Arras et Albert), des séances cinéma (Encanto la fantastique famille Madrigal , Krypto et les supers animaux, ...).

PÔLE AUTONOMIE : ETABLISSEMENTS ENFANTS

Les Etablissements Enfants ont pour objectif l'accompagnement d'enfants et d'adolescents, garçons et filles, présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles du comportement ou des troubles associés. Sa mission est l'intégration sociale et/professionnelle des personnes accueillies.

Tutelle et interlocuteur : l'Agence Régionale de Santé des HDF.

Toutes les personnes accueillies bénéficient d'une notification d'orientation en établissement médico-social délivrée par la Maison Départementale de la Personne Handicapée.

	Âge	G/F	Régime	Effectif
IME de la Somme	06-20	G/F	Accueil de Nuit Accueil de Jour	100
IME « La Clairière »	06/20	G/F	Accueil de Nuit (Filles) Accueil de Jour	62
IME Péronne	06/20	G/F	Accueil de Jour	43
ITEP Péronne	06/20	G	Accueil de Nuit Accueil de Jour	45
SESSAD « Le Trait d'Union »	05-20	G/F	Ambulatoire	35
SESSAD de Péronne	03-20	G/F	Ambulatoire	10

Les Etablissements Enfants s'étendent sur le département de la Somme mais l'implantation des établissements a pour conséquence des sollicitations en provenance des départements limitrophes : soit du fait de la proximité géographique de l'établissement, soit de la domiciliation distincte entre les représentants légaux.

Rapport d'activité 2022

Activités par établissement

	Educatif	Ateliers Préprofessionnels	Thérapeutique Paramédical	Service Social
IME de la Somme	Activités Edu- catives et/ou Médiation Educative	Espaces Verts Menuiserie Restauration Blanchisserie Entretien des Sols MultiBât Cré'Art / Rép'Art	Psychologue Thérapie familiale Orthophonie Psychomotricité	Assistante de Service Social
IME « La Clairière »		Espaces Verts Hygiène et Entretien des Surfaces Blanchisserie Bois et MultiBât	Psychologue Orthophonie (*) Psychomotricité (*)	
IME de Péronne		Soins du Linge Espaces Verts	Psychologue Orthophonie (*) Psychomotricité	Assistante de Service Social
ITEP de Péronne			Psychologue Orthophonie (*) Psychomotricité	Assistante de Service Social
SESSAD « Le Trait d'Union »			Psychologue Thérapie familiale Orthophonie Psychomotricité	
SESSAD de Péronne			Psychologue Orthophonie (*) Psychomotricité	Assistante de Service Social

(*) Prestation extérieure.

Rapport d'activité 2022

Institut Médico-Educatif de la Somme

Présentation

L'établissement est autorisé pour accueillir des enfants et adolescents, garçons et filles, de 09 à 20 ans (voire plus dans le cadre de l'amendement CRETON), présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou non des troubles du comportement et/ou de la personnalité. L'établissement fonctionne par internat et semi-internat de semaine.

L'IME propose un panel d'accompagnements tant scolaire, paramédical, technique qu'éducatifs au travers des ateliers, classes, groupes d'hébergement, dispositifs de formation. Par ce biais, l'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de lui permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer, renforcer, maintenir des apprentissages tant en termes de savoir-faire que savoir-être. Les familles, autant que faire se peut, sont associées aux Projets Individuels d'Accompagnement.

L'établissement conventionne dès que possible ou si nécessaire avec de nombreux partenaires, en premier lieu avec les services de l'éducation nationale puisqu'une Unité d'Enseignement est implantée au sein de l'établissement. D'autres partenariats permettent les immersions en entreprises, ou bien encore la mise en œuvre de chantiers ville ou village des alentours, des actions autour de la protection de l'environnement.



Services

- Pôle Innovation : 30 jeunes répartis en un internat de 10 places (mixité) et un semi-internat de 20 places (mixité), tous les deux sur une tranche d'âge de 9 à 20 ans.
- Pôle Tradition : 70 jeunes répartis en 3 internats de 35 places, un externat mixte 9-15 ans et les ateliers professionnels 16-20 ans (SIPFP).

Missions

L'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer dans les apprentissages, tant en termes de savoir-faire que de savoir-être.

Les principales missions :

Rapport d'activité 2022

- Permettre l'accès à un niveau d'autonomie et de socialisation le plus satisfaisant possible en tenant compte des besoins spécifiques de chaque jeune.
- Mettre en valeur les potentialités, le développement des capacités, par une intervention pluridisciplinaire : *thérapeutique, éducative, pédagogique*.
- Promouvoir l'intégration du jeune dans les différents domaines de la vie professionnelle et sociale future et préparer l'intégration dans les différents dispositifs adaptés ou ordinaires.
- Favoriser le maintien du lien du jeune avec son milieu familial et social.
- Maintenir l'usager (et sa famille), au centre du dispositif en le rendant « acteur » de son projet.
- Promouvoir le respect des droits fondamentaux des usagers (*vie privée, intimité, intégrité physique et psychique*), et des droits en lien avec l'accompagnement médico-social en établissement (*confidentialité des informations, libre choix des prestations*).
- Assurer à l'issue de l'accompagnement un suivi de 3 ans pour chaque jeune.

Ressources humaines

Mouvement du personnel :

Départ d'un ETS à la retraite remplacé par un ETS d'un autre service
Départ de la Directrice Adjointe à l'IME / ITEP / SESSAD de Péronne
Départ d'une Psychomotricienne (0.25 ETP) non remplacée en 2022
Départ du Chauffeur à la retraite (poste non remplacé)
Départ d'une secrétaire remplacée par une secrétaire jusque fin octobre
Départ d'une secrétaire remplacée par une secrétaire mi-novembre
Départ du Directeur du Pôle Enfance et Autonomie
Départ d'un Surveillant de Nuit au Foyer de Vie Claire Joie (non remplacé)
Arrivée d'un ES en 2022 suite à un départ en retraite d'un ES en 2021

Formations réalisées par les professionnels en 2022 :

INTITULE FORMATION	Nombre de personnes
Dispositif ITEP	7
Travail en réseau et partenariat	2
Evolution des publics en IME	2
Bienveillance et Bienveillance	2
Méthodologie des écrits professionnels	1
Pratiques Professionnelles au regard de la loi du 2 janvier 2002	3
Excel débutant	1

Rapport d'activité 2022

Activité réalisée

- Nombre de personnes accueillies : 106 jeunes.
- Taux d'occupation prévisionnel : 84.5
- Taux d'occupation réalisé : 83.84
- Nombre de personnes entrées : 19
- Nombre de personnes sorties : 13
- Nombre de demandes d'admission : 54

Les faits marquants en 2022

➤ Sur le service Tradition :

Arc en Ciel 9/15 :

Remise en place du Conseil de Vie Sociale

Réécriture du projet de service avec l'Equipe Arc en Ciel 9/15

Participation à plusieurs activités : 3 mini séjours en camping, participation au son et lumière « Cygne des Temps » à Péronne, participation aux ateliers chorégraphiques « A nos cœurs qui dansent » en lien avec le Conseil Départemental de la Somme, en fin d'année, élaboration d'un projet avec le Conservatoire d'Espace Naturel des Hauts de France dans le cadre du budget participatif

Parcours d'inclusion d'un club extérieur de tennis de table : 3 jeunes

Poursuite de l'atelier de médiation Basket en lien avec le club de Basket de Beauval : le club a mis en place une section basket sport adapté afin de permettre la participation des jeunes à des compétitions dans ce cadre. L'IME la Clairière a rejoint cette activité.

Réalisation de 19 VE1 et 13 VE2 d'immersion

Accueil d'un jeune dans le cadre de la RAPT : mise en place d'un PAG

Accueil d'un jeune dans le cadre d'un stage d'hébergement en partenariat avec l'IME la Clairière

Arc en Ciel 16/20 :

Différents partenariats : convention avec les Restos du Cœur, Association Caps Services communautaires, convention Association des propriétaires des Cottages du Plateau, Travail en lien avec les ESAT dans le cadre des évaluations et de l'inclusion professionnelle, chantier autour de la maçonnerie avec des particuliers, partenariat avec l'IREAM, le lycée de l'Acheuléen. Maintien du projet en lien avec la construction du château de Guedelon. Concours de pâtisserie inter-établissement au sein du Pôle.

Les séjours et les activités hors périodes scolaires : camp multi-déplacements dans différentes villes et villages de la Somme, camps découverte de la Vallée de la Bresle à Gamaches et un autre dans les Vosges à Zonrupt-Longemer.

Rapport d'activité 2022

Des sorties sont aussi organisées : une journée à Paris, participation à des fêtes locales, visite des marchés de Noël d'Arras et d'Amiens.

L'accès à la culture : participation au spectacle chroma de la Cathédrale d'Amiens, visite de certains musées des hauts de France, développement d'un projet street'Art en lien avec l'expression artistique moderne, la découverte du circuit du souvenir sur la bataille de la Somme.

Les nouveautés de l'année : l'atelier Custom a vu le jour, il propose aux jeunes le relooking et la remise en service de meuble ainsi que leur modernisation.

➤ Sur le service Innovation :

L'année 2022 a été marquée par l'autorisation d'ouverture de l'ITEP. Une formation spécifique a été dispensée en ce sens à une partie des salariés de l'ITEP. La révision du projet SESSAD a débuté en fin d'année.

Création d'un jardin partagé avec la Conciergerie de Balzac (reportage France 3 en direct « Et si on allait bien »)

Participation à divers ateliers : Stage vidéo avec ADN et le Relais Social avec un micro-trottoir autour de la sexualité chez les jeunes, animation par nos adolescents de l'atelier deux roues et jeux en bois à destination des enfants du CLSH Marivaux à la bibliothèque Hélène Bernheim, Atelier philosophie au Safran. Organisation en autonomie d'un tournoi d'échecs à la bibliothèque Hélène Bernheim.

Participation à plusieurs visites : visite de la caserne de pompiers Jean Catelas, visite de la déchetterie Amiens Sud, Journée reportage France 3, Visite des locaux de la police municipale Square Friant

Formation /Information/Prévention :

Obtention du Certificat de Formation Générale : 03

Obtention des Attestations Scolaires de Sécurité Routière 1 et 2 : 25

Obtention du brevet de Prévention et Secours Civique Niv 1 : 05

Obtention des Attestations Scolaires du Savoir Nager : 06

Enjeux et perspectives

Le projet d'installation de l'ITEP se poursuit en 2022. Il a été officialisé avec l'arrêté des autorisations de création d'ouverture en ITEP du 10 janvier 2022. Il autorise le fonctionnement et l'accueil de 40 enfants et adolescents : 27 places d'accueil de jour, 9 places d'accueil de nuit et 4 places d'accueil d'urgence. Cette autorisation de fonctionnement a donné lieu à la transformation des notifications de certains jeunes en notification Dispositif ITEP. Par ailleurs le SESSAD 35 places se voit réparti en 2 autorisations d'accompagnement : 1 autorisation accompagnement Déficience Intellectuelle 17 places et 1 autorisation d'accompagnement Ambulatoire ITEP 18 places. Une réflexion est en cours pour une autorisation unique Dispositif ITEP. Le projet architectural est toujours en réflexion pour répondre au mieux aux besoins des enfants et adolescents. Il se dirige vers un service constitué de : 2 externats (Moins de 13 ans et plus de 13 ans), 1 internat, 3 ateliers professionnels, 1 classe, 1 équipe thérapeutique (médical et paramédical), 1 assistante de service social.

Pour la partie IME, afin de s'adapter à la demande, une réorganisation de l'ensemble du service est à l'œuvre. La mise en place d'une section SEES ainsi qu'une section SIPFP viendra acter cette démarche. Dans cette même optique Une sensibilisation aux troubles du spectre de l'autisme est en court de déploiement.



Rapport d'activité 2022

La mise en place de la mixité sur les groupes d'internat invite à une réflexion clinique des équipes étayé par un travail en équipe pluridisciplinaire.

Les perspectives de plus en plus forte d'accueil de jeunes allophones pour la rentrée 2023, nous invite à réfléchir et à la mise en place d'une formation de l'ensemble de l'équipe éducative, thérapeutique et pédagogique à cette spécificité. (Partenariat professionnel FLE)

Une mise en œuvre accrue de parcours de scolarisation partagé est elle aussi en œuvre, et vise à répondre à la notion de société inclusive.

Ces deux projets s'inscrivent dans la dynamique RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous), les professionnels sont sensibilisés et le parcours sans rupture est une des missions premières de l'établissement.

Le recrutement de coordinateurs en fin d'année scolaire 2023 permettra d'être au plus près de la continuité de parcours et apportera de la réactivité dans l'organisation.

Rapport d'activité 2022

SESSAD « Le Trait d'Union »

Présentation

Le SESSAD est autorisé pour l'accompagnement de 35 enfants, garçons et filles, âgés de 5 à 20 ans, domiciliés à Amiens Centre et Sud, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne, avec ou non des troubles du comportement et/ou de la personnalité.

Le SESSAD s'inscrit dans une logique de collaboration et d'ouverture avec les autres partenaires que sont : l'Education Nationale, les Services Sociaux, les Services de Soins, les Acteurs locaux des dispositifs de formation professionnelle et d'intégration sociale, les Associations sportives et culturelles et toutes les associations qui pourront contribuer à favoriser l'insertion du jeune.



Missions

- La conservation du caractère global de la prise en charge : élaboration d'un projet pédagogique, éducatif et thérapeutique individualisé faisant l'objet d'une évaluation pluridisciplinaire.
- Une place reconnue pour la famille : elle est non seulement informée, mais associée à l'action.
- Une volonté de maintien dans le milieu ordinaire et d'intégration scolaire.

Ressources humaines

- Nombre de CDD : 03 dont 2 en CDD au SESSAD mais en CDI à l'ADSEA80
- 9,195 ETP pour 12 salariés dont 4 partagés avec l'IME de la Somme
- Profil des stagiaires : psychomotricité

Rapport d'activité 2022

Activité réalisée

Nombre de personnes accueillies : 35 jeunes.

Nombre d'entrées : 12 jeunes.

Nombre de sorties : 12 jeunes.

Nombre de demandes d'admission : 16.

Les faits marquants en 2022

Le SESSAD a organisé :

Un Séjour de 2 jours : 6 au 8 mai à "la Bergerie en au domaine du lieu dieu" : 10 enfants

L'exposition POP AIR à Paris à La VILLETTE

Accompagner les familles et enfants à la saison culturelle du SAFRAN

Réflexion autour du projet DITEP et la modalité SESSAD, plus largement projet de Service SESSAD

Travail en sophrologie, musicothérapeute

Mise en scène d'un conte par les enfants (Atelier conte)

Enjeux et perspectives

- Le projet architectural de restructuration des établissements du Dury (IME, ITEP, SESSAD) est en cours de réflexion.
- Il comprend plusieurs axes : le développement du Dispositif ITEP (avec une ouverture sur l'extérieur), l'adaptation de l'offre aux besoins du territoire, une réflexion plus globale au regard de la position stratégique du terrain de Dury.

Rapport d'activité 2022

Institut Médico-Educatif « La Clairière »

Présentation

L'association « La Clairière » a été fondée en 1973 pour la gestion de l'établissement. En 2013, l'Institut Médico-Educatif a rejoint l'ADSEA80. L'établissement comprend 3 sites géographiques. Il accueille **62** enfants, garçons et filles, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés.

Il comprend :

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée (SEES) pour les jeunes de 6 à 14 ans.
- Une Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) pour les jeunes de 14 à 20 ans.

L'établissement fonctionne en internat et semi-internat de semaine. Il dispose de 5 groupes de vie (*3 externats mixtes / 2 internats de filles*), 3 classes de l'Education Nationale, 5 ateliers préprofessionnels.

Afin de répondre au plus près des besoins d'un public qui se diversifie, l'IME propose une pluralité de prestations, de modes d'accompagnement : *scolaire, éducatif, préprofessionnel, thérapeutique, paramédical, dispositifs de formation.*



Missions

L'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer dans les apprentissages, tant en termes de savoir-faire que de savoir-être.

Les principales missions :

- Permettre l'accès à un niveau d'autonomie et de socialisation le plus satisfaisant possible en tenant compte des besoins spécifiques de chaque jeune.
- Mettre en valeur les potentialités, le développement des capacités, par une intervention pluridisciplinaire : *thérapeutique, éducative, pédagogique.*
- Promouvoir l'intégration du jeune dans les différents domaines de la vie professionnelle et sociale future et préparer l'intégration dans les différents dispositifs adaptés ou ordinaires.
- Favoriser le maintien du lien du jeune avec son milieu familial et social.
- Maintenir l'usager (et sa famille), au centre du dispositif en le rendant « acteur » de son projet.
- Promouvoir le respect des droits fondamentaux des usagers (*vie privée, intimité, intégrité physique et psychique*), et des droits en lien avec l'accompagnement médico-social en établissement (*confidentialité des informations, libre choix des prestations*).
- Assurer à l'issue de l'accompagnement un suivi de 3 ans pour chaque jeune.

Rapport d'activité 2022

Services

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée (SEES) pour les jeunes de 6 à 14 ans.
 - Une Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) pour les jeunes de 14 à 20 ans.
-

Ressources humaines

Le personnel :

Les 62 usagers sont accompagnés par :

- | | |
|--|--|
| - 2 ETP cuisine | - 0.5 ETP infirmier |
| - 2 ETP Service entretien des locaux | - 0.75 ETP Psychologue |
| - 2 ETP Ouvriers qualifiés | - 0.13 ETP Médecin |
| - 2 ETP Surveillants de nuit | - 1 ETP Assistant social |
| - 1 ETP Maîtresses de maison | |
| - 7,5 ETP Educateurs Spécialisés | -2 ETP Moniteurs d'atelier 2ème classe |
| - 4,5 ETP Moniteurs éducateurs | - 2 ETP Educateurs techniques |
| - 2 ETP Moniteurs adjoints d'animation | |

➤ Mouvements du personnel

3 départs :

- Départ en retraite de la maitresse de maison au 30/06/2022 et du médecin vacataire au 30/06/2022.
- Départ en retraite progressive d'un éducateur spécialisé mi-temps au 31/08/2022.
- Mutation d'une éducatrice spécialisée vers autre établissement de l'association en juillet 2022.

5 arrivées : Embauches en CDI :

- D'une surveillante de nuit le 03/01/2022
- D'une psychologue à 0,25 ETP le 03/01/2022
- D'une monitrice éducatrice le 03/01/2022
- D'une maitresse de maison le 31/08/2022
- D'une monitrice éducatrice à 0,5 ETP le 12/10/2022

Rapport d'activité 2022

➤ Formations réalisées

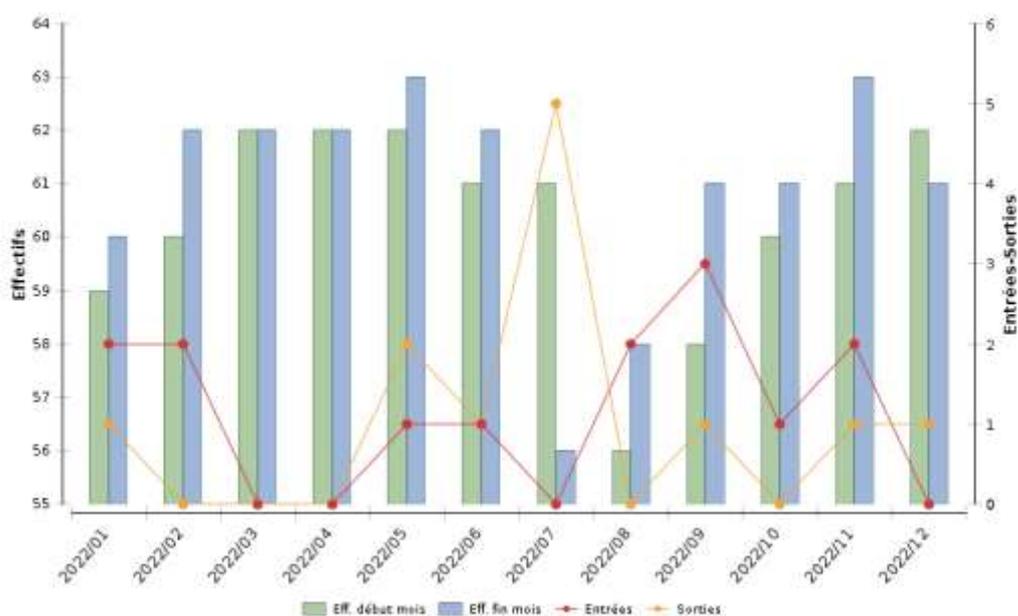
- 1 ES, 1AS et 1ET ont participé à la formation **Travail en réseau et en partenariat**
- 1ET a participé à la formation **Les écrits professionnels**
- 1 ES a participé à la formation **Vannerie**
- 3 ES ont participé à la formation **Le travail avec les familles en institution**
- 1 ES a participé à la formation **Gestion de l'agressivité et de la violence**
- 2 AEB ont participé à la formation **GAMMEO**
- 2 AEB ont participé à la formation **Habilitation électrique**
- 1 coordinateur a participé à la **certification professionnelle Chef de Service des ESSMS**
- 1 ET a participé à une **VAE ETS**

Accueil de stagiaires

L'IME a accueilli **17** stagiaires (lycée, mission locale, école d'éducateur).

Activités réalisées

- Jeunes accueillis : **62**
- Taux d'occupation : **91,81 % 2022**



- Entrées : **14**
- Sorties : **12** (dont **6** contrats en ESAT, **4** sorties vers le milieu ordinaire (CAP), **2** fins de prise en charge)

Rapport d'activité 2022

Mois	Eff. début mois	Eff. fin mois	Entrées	Sorties
2022/01	59	60	2	1
2022/02	60	62	2	0
2022/03	62	62	0	0
2022/04	62	62	0	0
2022/05	62	63	1	2
2022/06	61	62	1	1
2022/07	61	56	0	5
2022/08	56	58	2	0
2022/09	58	61	3	1
2022/10	60	61	1	0
2022/11	61	63	2	1
2022/12	62	61	0	1
TOTAL			14	12

- « Scolarité partagée » : **1** jeune en CAP ATMFC au lycée de l'Authie.
- Stages « jeunes » : **77** stages (dont 63 en ESAT)
- Visites d'évaluation : **14**
- Evaluation en foyer d'hébergement ou foyer de vie : **5**
- Service de suite : **25** situations.
- Activités de médiations éducatives : **30**
- Stages des jeunes : **455 jrs** (ESAT/ milieu ordinaire)
- Obtention du Certificat de Formation Générale : **2**

Projets et Partenariats

Plusieurs projets éducatifs ont été mis en place ou reconduits pour l'année 2022 dont :

- Le **Centre permanent d'initiative à l'environnement (CPIE)** du Val d'Authie : *jardin partagé, marche nordique, course d'orientation, barrière à amphibien* ;
- Le **Planning Familial** ;
- Le **Judo** avec le club de Saint-Pol-sur-Ternoise ;
- La **Boxe** avec « Amiens Boxe Ambition » ;
- L'**Equitation** avec le centre équestre de Beauval ;
- Le **projet inter-établissement** avec la Chevaleraie et l'atelier Bois de l'IME : *conception/réfection d'objets en bois* ;

Rapport d'activité 2022

- Le **projet scolaire** de correspondance avec l'IME de Péronne ;
- Le partenariat avec le **Musée Lombart** (Doullens) ;
- Les rencontres autour du **Sport Adapté** ;
- Le Projet « **chorale et contes** » avec l'école Tivoli (Doullens) ;
- Le partenariat avec le **Marché de l'IME de la Somme** : *l'IME la Clairière dispose régulièrement d'un stand pour vendre ses créations* ;
- Diverses **visites et immersions en ESAT/EA** : *Gézaincourt, RIE, les Ateliers du Val de Selle, le Pôle Jules Verne, Woincourt, Les Alençons, APF France handicap.*

Les faits marquants en 2022

- *Juillet 2022* : **La fête d'été en présence des parents**
- *Octobre 2022* : **Inauguration de la piscine par un groupe de jeunes de la SIPFP (atelier Restauration)**
- *Décembre 2022* : **Fête de Noël en présence avec les Ânes de l'IME**

Enjeux et perspectives

Le projet architectural de restructuration de l'établissement est toujours en cours, en lien avec le Syndicat Intercommunal des Etablissements Médico-Sociaux du Doullennais.

Il comprend plusieurs chantiers :

- La construction de bâtiments pour le rapatriement d'une partie des ateliers préprofessionnels sur le site « rue du collège » : *Lingerie, Bois, Espaces-Verts/Maraîchage* ;
- L'extension de l'externat « les Aventuriers » ;
- La redistribution des espaces du secrétariat pour plus de confidentialité ;
- La sécurisation de l'entrée de l'établissement (portail) en lien avec le PPMS/Plan Bleu ;
- La création d'un terrain multisport (« city stade »).

La réorganisation des services de l'IME « La Clairière » est effective depuis septembre 2019 et s'inscrit dans le cadre des politiques sociales actuelles liées au handicap. Par le redéploiement des places en semi-internat sur le service « Arc En Ciel », l'IME peut répondre aujourd'hui à une logique de secteur en proposant un accompagnement dans la zone géographique d'origine du jeune.

Cette réorganisation a permis de réinterroger les pratiques et vise à faciliter la fluidité des parcours et diversifier les types de réponses aux besoins.

Elle vise aujourd'hui une meilleure anticipation dans les actions menées auprès du jeune dans le cadre de son projet personnalisé, et une organisation moins « segmentée » entre les différents services de l'IME.

Institut Médico-Educatif de Péronne

Présentation

- Bien que créé en 1946, l'établissement de Péronne n'intègre l'ADSEA80 que plus tardivement. A l'origine, l'Institut Médico-Psycho-Pédagogique (IMPP) est fondé par l'Association Régionale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence dont le siège est à Lille. Dès son origine se profile déjà l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) d'aujourd'hui.
- Lors de son ouverture en 1950, l'IMPP est situé dans l'enceinte de l'hôpital hospice de Péronne. Ce n'est qu'en 1969, suite à la donation en 1963 par la Mairie de Péronne d'un terrain de 3 hectares, que l'institution déménage au n° 20 de la rue Saint Quentin. La dénomination exacte de cette institution est : Institut Médico Psycho Pédagogique, collège spécialisé d'enseignement général ».
- L'IMPP accueille des jeunes avec une intelligence normale et présentant des troubles du comportement.
- En 1998, l'IMPP change de dénomination et devient Institut Médico Educatif (IME). Ainsi sont admis à l'IME des jeunes ayant des difficultés psychologiques et des jeunes déficients intellectuels.
- L'IME accueille **40 enfants, en semi-internat**, garçons et filles, présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés.
- L'établissement fonctionne en semi-externat de semaine. 3 ateliers préprofessionnels, 2 classes de l'Education Nationale. Afin de répondre au plus près des besoins d'un public qui se diversifie, l'IME propose une pluralité de prestations, de modes d'accompagnement : *scolaire, éducatif, préprofessionnel, thérapeutique, paramédical*.



Services

- Une Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée (SEES) pour les jeunes de 6 à 13 ans.
- Une section d'Initiation Pré-professionnelle (SIP) pour les jeunes de 14 et 15 ans
- Une Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIPFP) pour les jeunes de 16 à 20 ans.

Rapport d'activité 2022

Missions

L'IME évalue les besoins de chaque jeune afin de permettre un parcours le plus individualisé possible, et d'entrer dans les apprentissages, tant en termes de savoir-faire que de savoir-être.

Les principales missions :

- Permettre l'accès à un niveau d'autonomie et de socialisation le plus satisfaisant possible en tenant compte des besoins spécifiques de chaque jeune.
- Mettre en valeur les potentialités, le développement des capacités, par une intervention pluridisciplinaire : *thérapeutique, éducative, pédagogique*.
- Promouvoir l'intégration du jeune dans les différents domaines de la vie professionnelle et sociale future et préparer l'intégration dans les différents dispositifs adaptés ou ordinaires.
- Favoriser le maintien du lien du jeune avec son milieu familial et social.
- Maintenir l'utilisateur (et sa famille), au centre du dispositif en le rendant « acteur » de son projet.
- Promouvoir le respect des droits fondamentaux des usagers (*vie privée, intimité, intégrité physique et psychique*), et des droits en lien avec l'accompagnement médico-social en établissement (*confidentialité des informations, libre choix des prestations*).
- Assurer à l'issue de l'accompagnement un suivi de 3 ans pour chaque jeune.

Ressources humaines

- Le personnel

L'équipe est composée de :

- 4 Educateurs Spécialisés
- 1 Moniteur Educateur
- 2 Educateurs Techniques Spécialisés
- 1 Maîtresse de Maison
- 1 Educateur Sportif
- 1 Chef de service

Rapport d'activité 2022

	SEES 6-13 ans	SIP 14-15 ans	SIPFP 16- 20 ans
Nombre d'usagers	14	14	12
Personnel encadrant	1 ETP monitrice éducatrice 1 ETP éducatrice spécialisé 0.90 éducateur sportif en transversalité SEES SIP SIPFP	2.5 ETP éducateurs spécialisés	2 ETP éducateurs sp
Enseignante EN	1 enseignante	1 enseignante	spécialisée
Infirmier		Infirmier en transversalité sur l'IME/ITEP	
Psychologue		0.5 ETP	
Psychomotricienne	0.70 ETP vacant Présence ponctuelle de la psychomotricienne de l'ITEP/SESSAD		

- Mouvement du personnel :
Départ en retraite à 0,60 éducatrice spécialisée remplacée par 0.60 éducatrice spécialisée
- Formations réalisées par les professionnels en 2022 :
 - 1 ES a participé à la formation **Travail en réseau et en partenariat.**
 - 1 ME participé à la formation **La Méthodologie des écrits professionnels.**
 - 1 ES a participé à la formation **Excel.**
- Accueil de stagiaires :
L'IME a accueilli 2 stagiaires (collège, lycée professionnel, école d'éducateur).
Dont un stage long Accompagnant éducatif et social sur la SEES
Dont une stagiaire CAFERUIS (journées découverte sur l'IME de Péronne)

Activité réalisée

- Jeunes accueillis : **43 enfants dont 6 en séquentiel**
- Taux d'occupation : **7005 journées de présence en 2022**
- Activités de médiations éducatives : **43**
- Stages des jeunes : **62 semaines de stages cumulées pour 13 jeunes accueillis**
- Lieu de stages :
 - ESAT ALLAINES, ESAT ROYE, ESAT G. COUTHON à Amiens, ESAT de GEZAINCOURT
 - ACCUEIL DE JOUR à Albert

Rapport d'activité 2022

- ETS KYSLI PERONNE
- ETS MIDAS PERONNE

Stages réalisés dans 2 foyers d'hébergement : FH Georges Couton à Amiens et FH de Gézaincourt

Faits marquants en 2022

Plusieurs projets éducatifs ont été mis en place ou reconduits pour l'année 2022 dont :

- La **Boxe** avec « Amiens Boxe Ambition »
- L'**Equitation** avec le centre équestre d'Epehy ;
- L'**apprentissage de la Natation** à la piscine de PERONNE et à LA BULLE à St Quentin (éducateur sportif de l'IME)
- La **gymnastique adaptée à St Quentin**
- L'**embellissement de la cour de récréation et des espaces extérieurs** par l'atelier « Espaces verts »
- La **consolidation d'un espace extérieur pour le rangement des trottinettes**
- Le **projet scolaire** de correspondance avec l'IME de Doullens ;
- Les rencontres autour du **Sport Adapté** ;
- Diverses **visites et immersions en ESAT** : *Allaines, Roye, le Pôle Jules Verne...*
- Divers **stages en milieu ouvert** pour jeunes de l'IME
- Diverses **visites à l'accueil de jour d'Albert et stages organisés**
- Diverses **visites et immersion en groupe à l'ESAT de Roye, au Pôle Jules Verne (SIP/SIPFP)**
- **Deux séjours de 4 jours pour la SIP/SIPFP**
- **Rencontre parents professionnels en janvier et juin 2022**
- **Barbecue géant avec les familles**
- **Spectacle de fin d'année scolaire en présence des familles : danse, chant, théâtre**
- **Chasse à l'œuf**

Projet de service

Mise en place de temps de travail avec l'équipe de l'IME ainsi que les équipes transversales : rééducateurs, psychologue et enseignants. Le projet de service met en avant la prise en charge actuelle des enfants et entame une réflexion sur des axes d'amélioration mis en œuvre en 2022. Ce dernier est à mettre en lien avec le projet associatif dont la réactualisation est prévue en 2023.

L'ensemble des projets individuels des jeunes ont pu être réinterrogés courant de l'année 2022 avec restitution aux familles.

Enjeux et perspectives

- Adaptation du fonctionnement des établissements au regard de l'évolution des publics en IME et formation du personnel.
- Avec la mise en place d'internet sur tout le site de Péronne, mise en œuvre du logiciel « Sil'Âge » sur l'IME (gestion numérique du dossier de l'utilisateur).
- Au regard de notre implantation sur l'est du Département, il nous a été demandé de pouvoir travailler l'ouverture en septembre 2023 d'une Unité d'Enseignement Externalisée de l'IME de Péronne au sein du Collège de Roisel situé à 15 kms. Cette UEE est un Dispositif médico-social totalement intégré, et contribue, par son organisation innovante, à accompagner le développement des compétences des enfants avec pour ambition d'être pleinement inclusive. L'UEE devrait accueillir de 6 à 12 enfants.

Institut thérapeutique, Educatif et Pédagogique de Péronne

Présentation

« Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé comme définis au II de l'article D 312-59-2 du code de l'action sociale et des familles »

Si l'ITEP sous sa forme actuelle date de la décision du directeur de l'époque en 2013 de scinder l'IME de sa section ITEP, l'autorisation administrative de création de l'ITEP est très récente (janvier 2017).

Le postulat éducatif à l'œuvre se réfère à une pédagogie de la réussite. Le regard porté sur l'enfant ou le jeune va l'aider à s'apaiser, se poser et grandir sereinement.

Les professionnels, quelle que soit leur place, leur fonction, sont invités à décrire le sujet par ce qu'il sait faire et non par ses déficits.



Services

ITEP Petits 7/14 ans :

- Unité Tout en Herbe
- Unité Symphonie

ITEP GRANDS :

- « Tremplin » accueillant 11 jeunes âgés de 14 à 16 ans.
- « Envol » accueillant 11 jeunes de 16 ans jusqu'à 20 ans.

Ces unités proposent des prestations en internat et semi-internat. Les modalités d'accompagnement sont définies en fonction des besoins du jeune lors de l'élaboration de son projet personnalisé d'accompagnement. De plus, des prestations de type ambulatoire peuvent être proposées aux jeunes en partenariat avec l'Education Nationale. Les éducateurs du service d'accompagnement à la scolarité et les coordinateurs de projet peuvent intervenir sur les lieux de scolarité, soit pour soutenir le parcours inclusif, soit pour apporter un appui et des ressources aux professionnels de l'Education Nationale.

Rapport d'activité 2022

Missions

« L'ITEP accompagne le développement des personnes [...], au moyen d'une intervention interdisciplinaire. Cet accompagnement amène ces personnes à prendre conscience de leurs ressources, de leurs difficultés et à se mobiliser pour aller vers leur autonomie ;

Il dispense des soins et des rééducations ;

Il favorise le maintien du lien des intéressés avec leur milieu familial et social ;

Il promeut leur intégration dans les différents domaines de la vie, notamment en matière de formation générale et professionnelle. A ce titre, ils favorisent le maintien ou préparent l'accueil des intéressés en écoles et établissements scolaires, dans des dispositifs ordinaires ou adaptés ;

Il assure, à l'issue de l'accompagnement, un suivi de ces personnes pendant une période définie et renouvelable dans la limite de trois années ;

Il peut participer, en liaison avec les autres intervenants compétents, à des actions de prévention, de repérage des troubles du comportement et de recherche de solutions adaptées [...].

Il assure un suivi personnalisé des usagers durant tout leur parcours dans l'Etablissement, et à la sortie du dispositif pendant une période pouvant aller jusqu'à trois années.

Il mène des actions de prévention, des formations à la citoyenneté.

Ressources humaines

L'année 2022 a été marquée par de nombreux arrêts de travail, ce qui a parfois complexifié certaines prises en charge éducatives. Nous avons dû fermer l'internat et continuer d'accueillir les jeunes en externat.

Le recrutement des remplaçants a permis de garantir la continuité de service, le mouvement du personnel encadrant a parfois perturbé les jeunes dans leurs repères. L'équipe éducative a fait preuve d'adaptabilité dans la réorganisation des plannings.

Mouvement du personnel

- Embauche en CDI à 90% ETP d'une éducatrice spécialisée
- Démission et remplacement d'un chef de Service
- Embauche en CDI à 1 ETP d'une éducatrice spécialisée
- Démission et remplacement d'une Psychologue à 0.50 ETP
- Licenciement pour inaptitude d'un moniteur-éducateur
- Embauche en CDI à 60% ETP d'une monitrice éducatrice
- Démission d'une éducatrice spécialisée au SAS

Rapport d'activité 2022

Formations réalisées par les professionnels en 2022

- 1 ES et 1 ME ont participé à la formation **Sauveteur Secouriste au Travail (Initiation)**.
- 3 ES ont participé à la formation **Le Travail en Réseau et en Partenariat**.
- 1 ES et 1 ME ont participé à la formation **La Méthodologie des Ecrits Professionnels**.
- 1 ES et 1 éducateur sportif ont participé à la formation **Bienveillance et Bienveillance**.
- 1 ES a participé à la formation **La Gestion des pratiques professionnelles (loi 2002)**.
- 2 ES et 1 ME ont participé à la formation **La Gestion de l'agressivité et de la violence**.
- 2 ES ont participé à la formation **Excel**.
- 2 ES et 1 moniteur d'atelier ont participé à la formation **Evolution des publics en MECS, les problèmes psychiatriques**.
- 1 chef de service, 1 ES et 1 moniteur d'atelier ont participé à la formation **Dispositif ITEP**.

Accueil de stagiaires : Pas de stagiaire accueilli.

Activité réalisée

ENTREES ET SORTIES ITEP Grands et Petits :

ENTRÉES	SORTIES
10	9

Nous avons accueilli deux stagiaires en contrat d'apprentissage ES, lesquels se verront délivrer leur diplôme en 2025.

Un mini-séjour à Paris a été proposé à deux groupes de jeunes. Le premier s'est déroulé les 5, 6 et 7 avril 2022 pour les non scolarisés et le deuxième les 5, 6 et 7 juillet 2022 pour les scolarisés.

Pendant cette semaine, les journées ont été consacrées aux activités de découverte de Paris. Le déroulement de la vie du groupe s'est effectué dans la continuité de notre travail. Son fonctionnement s'est fait avec la mise en place des règles au sein du gîte et en extérieur par le biais de planning.

Les faits marquants en 2022

Au niveau institutionnel :

- Réussite à un appel à candidature départemental autour d'une sensibilisation au développement durable et aux économies d'énergie. Ce projet participatif a permis notamment la mise en place du tri sélectif, d'un composteur pour les déchets de la cantine, et d'une sensibilisation des enfants et adolescents à la baisse des dépenses énergétiques (électricité, eau et transports notamment).

Rapport d'activité 2022

Au niveau éducatif, pédagogique et thérapeutique :

- La mise en place d'un CVS n'a pu aboutir au regard du nombre insuffisant de participants. Ainsi, un autre mode de participation des personnes accueillies et leurs représentants sera mis en place comme le stipule l'Article D331 du CASF.
- Des transferts : Tout en Herbe : Avril 2022 et Juillet 2022 : mini séjour à Paris ; Tremplin : Juillet 2022 : séjour dans le Calvados et en décembre 2022 : séjour en Alsace.
- Festival numérique de Péronne
- Visite de la caserne des pompiers de Péronne
- Rencontres parents- professionnels
- Concours national de mathématiques (Kangourous et Koala)
- Projet de correspondance : inauguration de l'exposition « je suis venu t'écrire » avec les chemins artistiques du pays de Santerre – Haute Somme
- Fête de l'ITEP
- Participation à des rencontres sportives inter établissements de l'association
- Animation autour de l'événement de la coupe du Monde : jeu de la Lucarne.
- Cross de l'ITEP de l'IME
- Marché de Noël avec l'IME
- Repas de Noël institutionnel

Enjeux et perspectives

Poursuivre le travail engagé pour la « Réponse accompagnée pour tous » :

L'engagement de l'établissement de fluidifier les parcours des enfants et adolescents dans le cadre de « réponse accompagnée pour tous » a permis de poursuivre l'accompagnement de plusieurs adolescents en situation critique ou à risque de rupture. De 2019 à 2022, l'ITEP a été sollicité pour l'accueil de 12 enfants issus de la démarche RAPT.

Ces derniers étaient en situation de rupture scolaire (exclusions) suite à des troubles du comportement importants. Cette réponse à l'urgence ne doit toutefois pas se faire au détriment de la prévention et de l'accompagnement des situations d'enfants jugées moins problématiques.

La concrétisation du DITEP :

La préparation de la convention mettant en place le dispositif ITEP a pu se poursuivre grâce à la présence forte de l'ITEP de Péronne dans les instances régionales de l'Association des ITEPs et de leurs Réseaux (AIRE). La présence en tant que déléguée territoriale pour la Somme de la directrice aux réunions préparatoires et aux négociations avec les administrations a permis de faciliter la compréhension des enjeux et de préparer les équipes éducatives et thérapeutiques à ce changement de pratiques.

Le changement de paradigme à l'œuvre ne doit pas pour autant être sous-estimé. Il s'agit en effet, suite à une notification en dispositif intégré par la MDPH, de proposer en interne la meilleure modalité d'accompagnement du jeune ou de l'enfant (internat, externat, modalités séquentiels, SESSAD). Cette souplesse nécessaire à la concrétisation du projet du jeune nécessite une rigueur administrative et financière, la collaboration et négociation



Rapport d'activité 2022

des parents et représentants légaux, ainsi qu'une bonne connaissance de notre fonctionnement par les partenaires.

La convention a été signée début 2019.

Par ailleurs, en 2020, des travaux ont été menés par les organismes gestionnaires du Département. Cela a abouti à la signature d'une Convention Départementale de Coopération. Ainsi, les objectifs visés étaient de prévenir les ruptures, de faire évoluer les réponses aux besoins de chacun, de consolider une organisation territoriale intégrée au service de la fluidité des parcours de santé et de vie, d'améliorer en continu la qualité des accompagnements.

Poursuivre le virage inclusif grâce au travail de développement des inclusions scolaires :

Le service d'accompagnement à la scolarité a poursuivi son travail autour de la formalisation des bancs d'essai, des inclusions scolaires et des temps de scolarisation partagés. Chaque enfant ou adolescent accueilli conserve ainsi son inscription dans son établissement scolaire de référence. L'ITEP de Péronne œuvre ainsi pour faciliter le retour à plus ou moins long terme en milieu ordinaire de scolarisation.

Rapport d'activité 2022

SESSAD de Péronne

Présentation

En juin 2016, un projet de redéploiement de places entre l'IME – l'ITEP et la création d'un SESSAD est déposé. Ce projet abouti en janvier 2017 par l'édiction de trois arrêtés d'autorisation distincts : un IME de 40 places en semi internat, un ITEP de 44 places (internat et externat en dispositif à et un SESSAD de 6 places.

Le 12 décembre 2016, l'Agence Régionale de Santé a autorisé l'ADSEA 80 à ouvrir un SESSAD de 6 places équivalent temps plein à Péronne par redéploiement de places d'ITEP. « Les bénéficiaires sont des enfants et adolescents jusqu'à 20 ans, déficients intellectuels avec ou sans troubles associés ou présentant des troubles du caractère et du comportement »

En 2022, le SESSAD a accompagné 10 enfants et adolescents âgés de 7 à 20 ans et est intervenu sur les secteurs géographiques à 30 kms autour de Péronne.

Les locaux du SESSAD sont situés à PERONNE, 20 rue du Mont Saint Quentin (ouverture en septembre 2017).

Le SESSAD soutient l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap par le biais de moyens paramédicaux, psychosociaux, éducatifs adaptés qui répondent au projet

Le SESSAD permet d'accompagner à domicile, à l'école en milieu ordinaire ou encore dans les locaux du SESSAD certains jeunes en situation de déficience intellectuelle légère, pour qui un étayage éducatif et/ ou psychologique est nécessaire pour maintenir la scolarité.



Missions

- Aider à la remobilisation de l'enfant et adolescent de façon générale, y compris dans les apprentissages scolaires et professionnels
- Permettre un étayage en lien avec la famille
- Soutenir l'enfant et l'adolescent dans ses différents projets
- Permettre une socialisation progressive
- Ouvrir des espaces où l'enfant/ adolescent pourra exprimer ce qu'il souhaite, y compris son mal-être
- Préparer la sortie du service et ainsi permettre un retour vers le milieu ordinaire

Très engagés dans la « Réponse Accompagnée Pour Tous », les établissements de Péronne ont souhaité mettre en avant le fonctionnement en dispositif intégré tel que prévu par la réglementation des ITEPS.

Ainsi, les enfants et jeunes déficients intellectuels légers ou moyens pourront être accompagnés en journée, en externat séquentiel, ou encore hors les murs dans le cadre du SESSAD.

Rapport d'activité 2022

Ressources humaines

- Le personnel : l'équipe est composée de 2 Educateurs spécialisés, une assistance sociale partagée avec l'IME et l'ITEP, une psychomotricienne partagée 0.2 ETS, une psychologue partagée
- Mouvement du personnel : départ de la psychologue en 2022, remplacement.
- Formations réalisées par les professionnels en 2022 :
 - 1 ES a participé à la formation : **Travail en Réseau et en Partenariat.**
 - 1 ES a participé à la formation : **La Méthodologie des écrits professionnels.**

Activité réalisée

- Jeunes accueillis : 10 (autorisation de fonctionnement pour 9 enfants âgés de 0 à 20 ans)
- Entrées : 2
- Sorties : 1
- Visites d'évaluation : 9 études d'admission
- Ateliers groupe de parole ados : 12
- Ateliers éducatifs : 26
- Repas thérapeutique : 13
- Equithérapie : 4
- Ateliers éducatifs et psychomotricité : 12
- Ateliers « émotions et socialisation » : 4
- Stages des jeunes : 12

Les faits marquants en 2022

Plusieurs projets éducatifs ont été mis en place ou reconduits pour l'année 2022 dont :

- L'Equithérapie avec les « ateliers de MEX »
- La fête de Noël
- Le barbecue de fin d'année scolaire
- Ateliers vélo
- *Divers stages en milieu ouvert*

Rapport d'activité 2022

- *Séjour de 4 jours au FUTUROSCOPE en juillet 2022 pour 2 jeunes, en séjour partagé avec deux groupes de l'ITEP*
- *Sortie à Nausica*
- *Sortie VTT*
- *Sortie à Bagatelle*
- *Tournoi de foot avec l'ITEP et l'IME*
- *Chasse aux œufs*
- *Sortie Futsal*

Les différents partenaires :

- *Les écoles, collèges et lycées du secteur d'intervention*
- *Les Missions Locales*
- *CAP Emploi*

Enjeux et perspectives

L'inspection de l'ARS des 14 et 17/10/2022 met en perspective la nécessité de structurer l'organisation du Pôle Autonomie et des établissements de Péronne.

Une réflexion globale est à mener tant sur l'optimisation des espaces que sur l'organisation et le fonctionnement des structures. Un travail de transformation de l'offre de service est à conduire : adaptation de l'offre aux besoins du territoire, mixité, inclusion du DITEP / ouverture sur l'extérieur, ...

RAPPORT D'ACTIVITE

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

L'ACTIVITE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES EN 2022

Accompagner le salarié au sein de l'ADSEA80, tout au long de sa vie contractuelle,

C'est

- l'accompagnement des directions d'établissements au recrutement (diffusion des offres d'emploi, entretiens, évaluation PAPI...)

- l'embauche (constitution du dossier du salarié et élaboration du contrat)

→ 32 CDI et 775 CDD établis en 2022

- les modifications de contrats

→ 82 avenants en 2022

- les fins de contrat (procédures différentes selon les situations)

→ 8 départs en retraite, 15 démissions, 2 ruptures de période d'essai, 4 licenciements pour faute, 3 licenciements pour inaptitude avec impossibilité de reclassement, 1 rupture conventionnelle

C'est aussi être en relation avec les organismes extérieurs :

- Mutuelle santé
- Prévoyance
- Médecine du travail

Rapport d'activité 2022

- Inspection du travail
- OETH
- Action Logement
- ...

Faire évoluer les salariés dans leurs compétences et maintenir leur employabilité par la mise en œuvre de la formation professionnelle

- En lien avec les représentants du personnel via la commission formation
- Préparation et mise en œuvre du plan de développement des compétences (collecter les besoins en formation, contacter les organismes de formation et déployer les actions de formation) :
En 2022, la formation professionnelle au sein de l'ADSEA 80 c'est 198 982 € engagés.
 - 108 030 € pour le plan de développement des compétences
 - 59 436 € pour l'apprentissage
 - 18 450 € pour les contrats de professionnalisation
 - 13 067 € pour le tutorat

Accompagner les directions d'établissements dans leur gestion quotidienne des ressources humaines

- Créer et mettre en œuvre des outils de suivi communs (entretiens professionnels, compteurs horaires...)
- Alerter en cas de risque en lien avec la bonne application de la législation
- Veille juridique
- Répondre aux sollicitations des directeurs et chefs de service sur des questions juridiques ou d'organisation
- Participer aux enquêtes externes ou internes
- Mettre en œuvre les procédures disciplinaires, en lien avec l'avocat de l'association, si besoin.
- ...

Accompagner la Direction générale au quotidien

- **Dans les relations sociales**
 - Suivi des réunions CSE (convocation et participation à la préparation des réunions) :
19 réunions CSE en 2022
 - Renouvellement du CSE en novembre 2022 (accord préélectoral et recours pour la première fois au vote électronique)
 - Les négociations avec les syndicats
→ 24 réunions de négociation en 2022 qui ont abouti à la signature d'accords :
 - ✓ Négociations annuelles obligatoires (NAO)

Rapport d'activité 2022

- ✓ Charte d'alerte professionnelle sur la prévention des risques de violence, de maltraitance et de harcèlement au travail avec la mise en place d'une plateforme d'écoute et de soutien téléphonique à destination des salariés
 - ✓ Accord sur la communication syndicale
 - ✓ Accord sur le télétravail
 - S'assurer de l'égalité professionnelle : Score index égalité hommes/femmes = 99%
 - ...
- **Dans les différents projets**
- Ecriture d'un nouveau règlement intérieur commun à tous les établissements de l'ADSEA 80.
 - Ecriture des fiches emploi
 - Ecriture des documents uniques de délégations
 - Communiquer à l'externe (offres d'emploi LinkedIn, Jobdating à l'APRADIS)

Perspectives 2023

- Décliner les fiches emploi en fiches de poste au sein des établissements
- Négocier de nouveaux accords sur différents thèmes (égalité professionnelle, prime de partage de la valeur, les astreintes)
- Elaborer un parcours d'intégration pour les nouveaux salariés et mettre en place des actions favorisant l'attractivité des métiers.
- ...

Olivia CARON

Directrice des Ressources Humaine

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA DIRECTION PATRIMOINE-ACHAT-QUALITE

Présentation

Les service PAQ est composé de trois personnes :

- La directrice Patrimoine-Achat-Qualité
- La responsable des Achats
- Le Responsable des Travaux

Mission du service

Optimiser, harmoniser et piloter les achats ainsi que la gérer les travaux de maintenance sur l'ensemble des établissements et participer au suivi des projets immobiliers.

Activité réalisée

L'activité du service a été accès sur différents projets structurants notamment :

- L'identification des problématiques informatiques. Un travail important a été réalisé afin de fiabiliser nos réseaux. De nouvelles fibres ont été installées dans les établissements et les câblages internes ont été revu afin que chaque professionnel puisse accéder à un ordinateur au plus près du terrain.
- Un cahier des charges informatique a également été élaborée afin de permettre une mise en concurrence des prestataires informatiques sur une prestation de dépannage et de fourniture de matériel pour l'ensemble des sites de l'ADSEA80.

Rapport d'activité 2022

- Le déploiement de la RGPD (règlement général de protection des données) en positionnant le service PAQ comme interface de la société Blockproof pour nous guider dans la mise en place de cette obligation réglementaire.

Les faits marquants en 2022

L'année 2022 a également été marquée par le lancement de plusieurs projets de rénovation ou de construction immobilière.

- Le projet de déménagement du Centre Educatif Renforcé dans un bâtiment à rénover.
- Le projet de restructuration concernant l'institut Médico Educatif et Institut thérapeutique éducatif et pédagogique à Dury.
- Le projet Institut Médico Educatif à Doullens, travaux et réintégration de l'impro.
- Construction d'un Bâtiment de stockage pour l'ESAT « Les Ateliers du pôle Jules Verne »
- Travaux sur l'internat de l'Institut thérapeutique éducatif de Péronne avec déménagement d'un groupe.

Claire KHALDI
Directrice Patrimoine Achat Qualité

RAPPORT FINANCIER

Les comptes présentés pour l'exercice 2022 sont les comptes globaux de l'ensemble des activités de l'Association.

PÔLE ENFANCE ET AUTONOMIE / PÔLE INSERTION PAR LE TRAVAIL

- ⇒ Financement A.R.S. des Hauts-de France (O.N.D.A.M. : Objectifs National des Dépenses d'Assurance Maladie => Contribution aux Dépenses des Etablissements et Services pour Personnes Handicapés)
- 3 I.M.E. (Instituts Médico Educatif)
 - 2 I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique),
 - 2 S.E.S.S.A.D. (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile).
-

PÔLE ADULTE

- ⇒ Financement A.R.S. des Hauts-de France (O.N.D.A.M. : Objectifs National des Dépenses d'Assurance Maladie => Contribution aux Dépenses des Etablissements et Services pour Personnes Handicapés)
- 1 E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail),
- ⇒ Financement C.D. 80 (Conseil Départemental de la SOMME)
- FOYER DE VIE CLAIRE JOIE
 - S.A.J. (SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR) CLAIRE JOIE
-

PÔLE ENFANCE ET FAMILLE

- ⇒ Financement C.D. 80 (Conseil Départemental de la SOMME)
- 1 M. E.C.S. (Maison d'Enfants à Caractère Social)
 - 1 SERVICE M.N.A.
- ⇒ Financement D.R. P.J.J. Grand Nord (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- 1 C.E.R. (Centre Educatif Renforcé)

Rapport d'activité 2022

ACTIVITE

ETABLISSEMENTS	Nbre journées théoriques	Nbre journées réalisées	Taux d'occupation
PERIMETRE ARS	75 654	60 493	79,96%
PERIMETRE CD80	53 870	49 158	91,25%
PERIMETRE PJJ	1 722	1 396	81,07%
	131 246	111 047	84,61%

ETABLISSEMENTS	Niveau d'Activité Attendu
I.M.E. de la SOMME	85,63 %
I.M.E. de PERONNE	88,62 %
I.T.E.P. de PERONNE	86,75 %
S.E.S.S.A.D. de PERONNE	83,25 %
I.M.E. LA CLAIRIERE	92,79 %
E.S.A.T. Les Ateliers du Pôle Jules VERNE	87,95 %
FOYER DE VIE CLAIRE JOIE	96,36 %
SAJ CLAIRE JOIE	96,52 %
M.E.C.S.	95,00 %
SERVICE M.N.A.	98,00 %
C.E.R.	90,00 %

* Taux moyen ARS niveau d'activité attendue : 87,28 %

Rapport d'activité 2022

RESULTATS COMPTABLES ET BUDGETAIRES DES ETABLISSEMENTS

ETABLISSEMENTS	RESULTAT COMP- TABLE	RETRAITEMENTS	VARIATION COMPTE 116 PROV C PAYES	RESULTAT N - 2 CA	RESULTAT N CA
SIEGE GESTION CON- TROLEE	-8 147,00	0,00	8 147,00	0,00	0,00
E.S.A.T. LES ATELIERS DU POLE JULES VERNE - SOCIAL	1 729,18	0,00	3 470,00	43 953,98	49 153,16
FOYER DE VIE CLAIRE JOIE	-131 910,12	0,00	6 425,11	0,00	-125 485,01
SAJ CLAIRE JOIE	-19 380,28	0,00	1 248,39	9 450,00	-8 681,89
IME DE LA SOMME	267 927,10	-560,80	-55 135,00	0,00	212 231,30
ITEP DE LA SOMME SESSAD LE TRAIT D'UNION	-174 569,75	0,00	64 775,00	0,00	-109 794,75
IME DE PERONNE	57 020,62	0,00	-3 533,00	44 926,61	98 414,23
IME DE PERONNE	-99 082,96	0,00	8 414,00	129 273,59	38 604,63
ITEP DE PERONNE	-236 991,65	0,00	18 557,00	104 965,30	-113 469,35
SESSAD DE PERONNE	-23 518,06	0,00	738,00	10 645,42	-12 134,64
IME LA CLAIRIERE	-177 729,69	0,00	1 775,00	36 454,91	-139 499,78
FOYER EDUCATIF PI- CARD (1)	-400 431,42	0,00	14 387,00	0,00	-386 044,42
SERVICE M.N.A.	44 349,58	0,00	8 491,00	0,00	52 840,58
C.E.R. RESSOURCES	-5 363,74	0,00	3 777,00	0,00	-1 586,74
TOTAL DES ETABLIS- SEMENTS	-906 098,19	-560,80	81 536,50	379 669,81	-445 452,68
E.S.A.T. LES ATELIERS DU POLE JULES VERNE - COMMERCIAL	70 593,17				
GESTION PROPRE AD- SEA	41 948,74				
TOTAL ADSEA	-793 556,28				

Détail des Retraitements

:

IME SOMME - O.C.C.E.	560,80	}	560,80
----------------------	--------	---	--------

- (1) Au niveau des résultats des comptes administratifs N-2, lors de la négociation et de la contractualisation du C.P.O.M. avec les Services du Conseil Départemental, une reprise des déficits antérieurs de 500 k€ sur 5 ans.

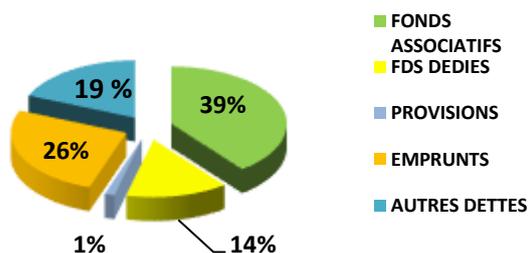
Rapport d'activité 2022

BILAN – COMPTES GLOBAUX

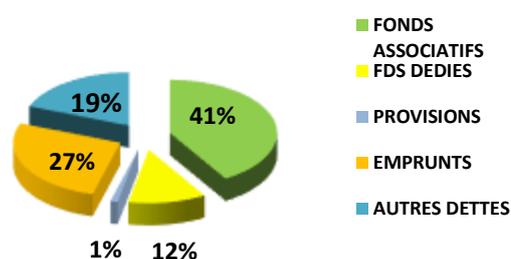
Un résultat comptable global déficitaire de : - 793 556,28 €

A] PASSIF – BILAN GLOBAL (2022/2021)

BILAN COMPTES GLOBAUX 2022 PASSIF



BILAN COMPTES GLOBAUX 2021 PASSIF



* Des Fonds Associatifs en variation de -2 % (8 156 K€ en 2022 contre 7 383 K€ en 2021)

* Des Fonds Dédiés (séparés des Fonds Associatifs : +2 % (soit : 2 677 K€)

* Des Provisions en stabilité

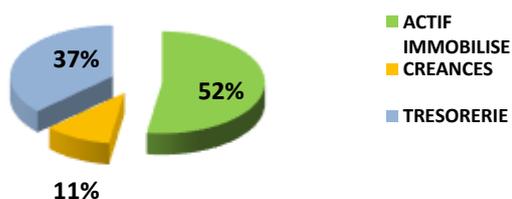
* Des Emprunts en baisse de 1 % (4 889 k€ en 2022 contre 5 281 k€ en 2021). Pas de nouvel emprunt souscrit.

* Des Autres Dettes en stabilité

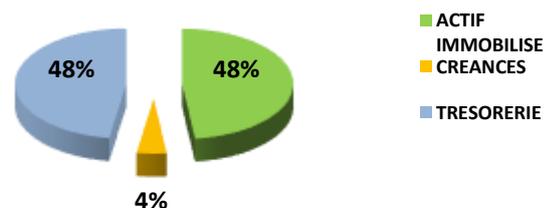
Rapport d'activité 2022

B] ACTIF – BILAN GLOBAL (2022/2021)

BILAN COMPTES GLOBAUX 2022 ACTIF



BILAN COMPTES GLOBAUX 2021 ACTIF



* L'Actif Immobilisé en Augmentation de 4 % (9 797 k€ en 2022 contre 9 497k€ en 2021)

* Les Créances en augmentation de 7 % (1 994 k€ en 2022 contre 855 k€ en 2021) dont :

FOYER DE VIE /SAJ CLAIRE JOIE : 476 k€, CPOM FEP / MNA : 395 k€ et ESAT LES ATELIERS DU PÔLE JULES VERNE : 104 k€ (FACTURATION CLIENTS) / ASP AIDES AUX POSTES : 885 k€

* La Trésorerie en Baisse de 11 % (9 382 k€ en 2022 contre 6 908 k€ en 2021) dont :

INVESTISSEMENTS : 1 019 k€ ET CREANCES : 1 860 k€

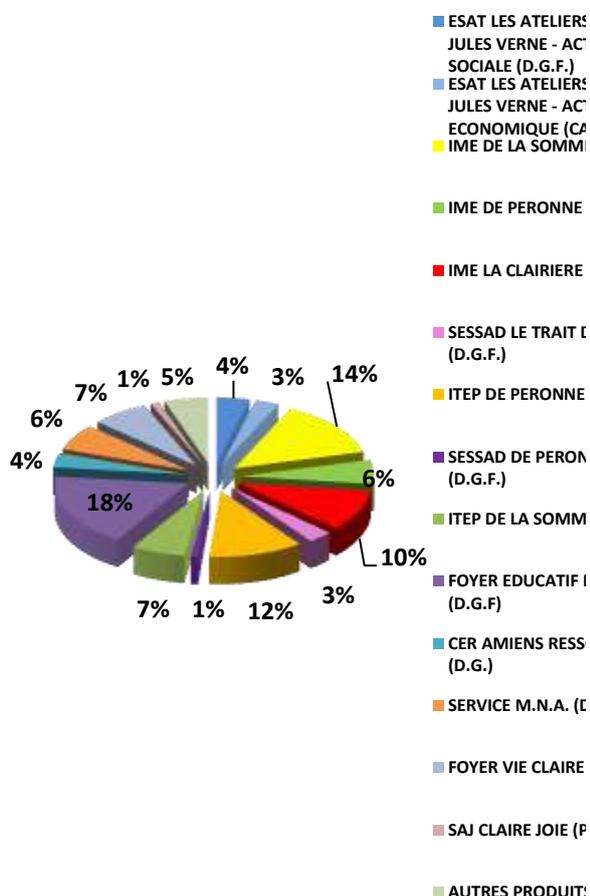
Rapport d'activité 2022

COMPTE DE RESULTAT – COMPTES GLOBAUX (2022/2021)

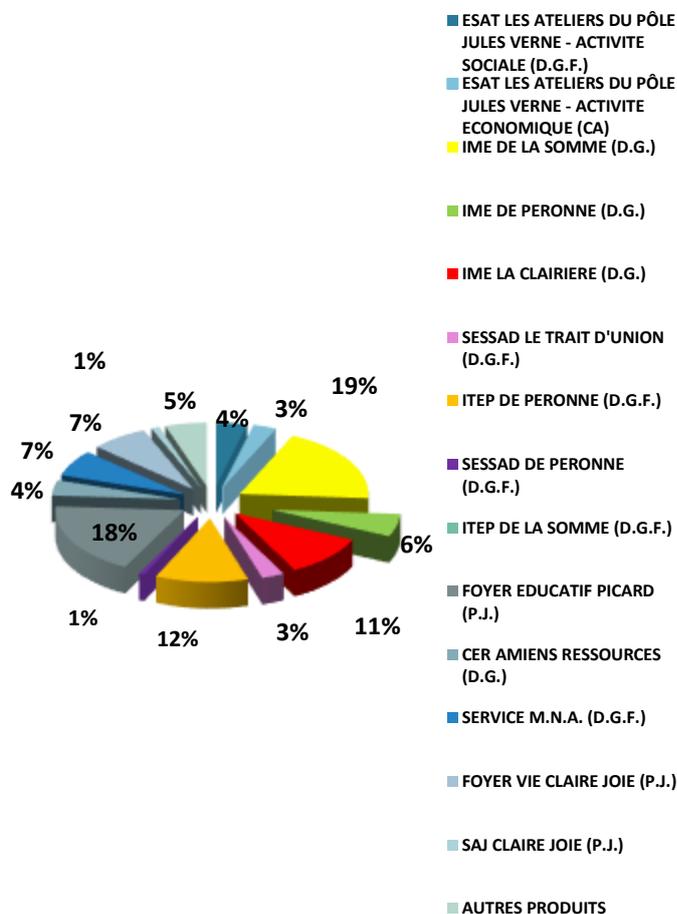
Un résultat comptable global déficitaire de : -793 556,28 €

A] PRODUITS – COMPTES GLOBAUX (2022/2021)

COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2022 PRODUITS



COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2021 PRODUITS



Rapport d'activité 2022

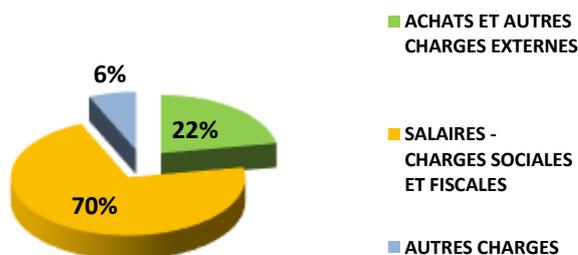
Les Dotations et Produits de la Tarification augmentent de : + 4,24 % (ARS : +6,71 % ** CD 80 : + 1,41 %
** PJJ : - 6,19 %) dû à la variation de reprise des résultats n-2 (Excédent/Déficit)

* Le C.A. de l'ESAT –Activité Economique : + 6,67 %

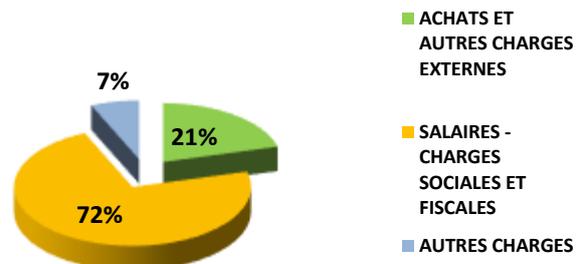
* Les autres produits sont stables

B] CHARGES – COMPTES GLOBAUX (2022/2021)

COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2022 CHARGES



COMPTE DE RESULTAT COMPTES GLOBAUX 2021 CHARGES



* Des Achats et Autres Charges Externes en augmentation de 2 %

* Des Salaires et Charges Sociales et Fiscales en baisse de 2 %.

* Des Autres Charges sont en baisse de 1 %.

Rapport d'activité 2022

CONCLUSION

La situation financière de l'AD.S.E.A. 80 est globalement saine : toutefois au regard des déficits constatés en 2022 **une attention particulière devra être portée aux charges ainsi qu'à l'activité des différents établissements et services et des ajustements pourront être mis en œuvre afin de permettre l'équilibre des différents budgets**

A] SITUATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS POUR ENFANTS DU POLE AUTONOMIE

Les établissements du ***périmètre de financement de l'A.R.S.*** ont une situation financière quasi équilibrée. Néanmoins si cet équilibre permet de financer l'exploitation courante et les investissements courants, il ne permet pas de financer les gros travaux de réhabilitation, de mise aux normes et d'humanisation des locaux des établissements de ce périmètre. L'A.D.S.E.A. 80 réfléchit avec les Services de l'A.R.S. aux solutions « optimales » afin de réaliser les travaux en tout ou partie tout en maintenant l'équilibre financier global de l'Association. A cet effet une enveloppe de crédits pérennes a déjà allouée pour les établissements du territoire de DURY au cours de l'année 2022 (crédits fléchés exclusivement vers les Travaux du nouvel Itep).

B] SITUATION FINANCIERE DES ETABLISSEMENTS POUR ADULTES DU POLE AUTONOMIE

L'ESAT a une situation financière saine.

L'établissement et le service Claire Joie du ***périmètre de financement du Conseil Départemental de la SOMME*** ont une situation financière globalement saine bien que les charges de personnel doivent être suivi de près au regard du dépassement de 100k€ réalisé en 2022.

C] SITUATION FINANCIERE DU PÔLE ENFANCE ET FAMILLE

Les établissements du ***périmètre de financement du Conseil Départemental de la SOMME*** ont une situation financière qui demeure fragile.

Pour ce périmètre de financement, l'année 2022 s'est résumée ainsi :

- La M.E.C.S. « Foyer Educatif Picard » a été invitée à entrer dans le cadre d'un C.P.O.M. 2019-2023 par le Conseil Départemental de la SOMME fin 2017 relative à la diminution de capacité de 68 places à 48 places à compter du 1^{er} janvier 2019.

Rapport d'activité 2022

- Au cours de l'année 2018, l'A.D.S.E.A. 80 a répondu à un Appel à Projet portant sur la création d'un Service Mineurs Non Accompagnés (M.N.A.) de 25 places : l'A.D.S.E.A. a reçu l'autorisation de création en date du 15 novembre 2018 avec ouverture à compter du 1^{er} janvier 2019. Sa capacité de fonctionnement et de financement a été passée à 50 places.
- Un CPOM dit « facultatif » mais conseillé : PÔLE ENFANCE ET FAMILLE pour le périmètre de financement CD80 a vu la finalisation de ses travaux en décembre 2018 et une contractualisation a été signée le 3 mai 2019 et rendue exécutoire le 14 mai 2019 ayant comme date d'effet le 1^{er} janvier 2019. Ce CPOM englobe le refinancement des déficits budgétaires des années antérieures à hauteur de : 100 k€/an soit 500 k€ qui vise à sécuriser la situation financière de ce périmètre de financement.

Nous entrons dans la phase de renégociation du CPOM CD80 2024-2028 qui doit de se faire à périmètre de financement constant ; toutefois, force est de constater sur plusieurs années que nous devons renégocier une enveloppe budgétaire incompressible visant à sécuriser et stabiliser le financement des établissements ouverts 365 jours/365 jours, 7 jours/7jours et 24 heures/24 heures afin de sécuriser la prise en charge des jeunes accueillis dont les problématiques et les besoins ont notamment évolué. En cas de non-financement par le Conseil Départemental de cette enveloppe supplémentaire des ajustements devront être réalisés afin de pouvoir présenter un EPRD (Etat prévisionnel des recettes et de dépenses) à l'équilibre et d'obtenir ainsi la signature du CPOM.

L'établissement du ***périmètre de financement de la Direction Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse*** a une situation financière qui reste fragile (malgré des résultats budgétaires excédentaires du compte administratif 2020 et 2021 et un résultat légèrement déficitaire sur 2022) compte tenu de l'activité et du budget accordé. Le modèle économique du C.E.R. devra faire l'objet d'une étude avec les Services de la P.J.J. tant au niveau de l'activité (compte tenu notamment d'un retour de tarification revenant vers un système basé à l'activité sachant qu'une Dotation au douzième était versée jusqu'à présent), qu'au niveau d'une enveloppe budgétaire incompressible permettant de financer l'exploitation et l'investissement via une sécurisation de la dotation annuelle visée afin d'asseoir un financement et une pérennité du C.E.R.

L'exécution budgétaire sous modélisation CPOMs (AVEC EPRD) vient renforcer la vigilance à apporter quant au respect de l'activité encadrée et de la maîtrise des dépenses.

**Sébastien BLONDEL,
Chef Comptable**